

le Bulletin DE BUCKINGHAM

"CONSACRE TA VIE À LA VÉRITÉ"

VOL. 13 - NO. 7

BUCKINGHAM, QUE.

JEUDI, 27 AOÛT 1970

Copie: 10¢

Unité Sanitaire Papineau

LISTE DE LA CLINIQUE POUR
ENFANTS DANS LE COMTE DE
PAPINEAU POUR LE MOIS DE
SEPTEMBRE:

PLAISANCE: Mardi, 8 sept. 2
à 3 hres, Hôtel de Ville.
ANGERS: Mercredi, 9 sept. 10.
30 à 11.30 a.m., Ecole Sacré-
Cœur.
MASSON: Mercredi, 9 sept.
1.30 à 3.00 p.m., Hôtel de
ville.
BUCKINGHAM: Jeudi, 10 sept.
1.30 à 3.00 p.m., Ecole.
N.D. DU LAUS: Jeudi, 10 sept.
2.00 à 3.00 p.m., Ecole.



33246

Les numéros 33246 gagnent
\$5,000

Les numéros 3246 gagnent
\$500

Les numéros 246 gagnent
\$100

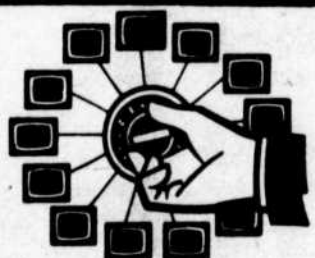


Pour tous vos
matériaux de construction,
voyez votre ami P.A.L.

MERCIER
MATÉRIAUX
INC.

Route 35 Masson

986-3103



11 POSTES
À VOTRE CHOIX

TELE CABLE

Videotron
LTEE
986-8318

Il n'y avait pas de drogue à la discothèque

Vers onze heures du soir, samedi dernier, la Sûreté de
Québec et la Gendarmerie Royale du Canada a fait une décen-
te à la Discothèque de l'Alexandra à la suite de plainte re-
çue.

La police a arrêté une trentaine de mineurs (Contrairement
à la rumeur qui avait doublé ou triplé le nombre). De plus
les atteintes du journal anglais l'Ottawa Journal à l'effet
qu'il y ait eu des gens qui se sont fait arrêter pour de la dro-
gue, n'étaient nullement fondées. Le pseudo-journaliste qui
a fourni la nouvelle s'est basé sur une fausse rumeur et au-
rait dû s'informer auprès de la Gendarmerie Royale du Cana-
da qui n'a trouvé AUCUNE DROGUE dans cette descente. Les
fédéraux ont fouillé méthodiquement et s'il y avait eu de la
drogue, ils auraient fait des arrestations.

De plus, si des jeunes se sont glissés à l'intérieur de la Dis-
cothèque, c'est qu'ils ont utilisé de fausses cartes d'identité.
A l'entrée de la Discothèque, il y a une personne qui de-
mande à tous les jeunes de produire une carte d'identité. Si
le jeune n'en a pas ou sa carte n'est pas valable, il lui refuse
l'entrée.

Egalement, il y a un placier, qui en plus de ses fonctions,
vérifie si tout est en ordre et veille à ce qu'aucune drogue ne
soit prise à la Discothèque.

Vol de fil électrique

Vendredi dernier à 3 heures
du matin, des voleurs se sont
emparés de rouleaux de fil élec-
trique d'une valeur de \$1,247.
Les voleurs ont pénétrés par in-
fraction dans le local des élec-
triciens près de la cour de
la ville pour perpétrer leur
forfait. Le détective Clayton
Lagelle est sur la piste des sus-
pects.

DANS LE JOURNAL, CETTE SEMAINE:

VOTRE DEMANDE
D'INSCRIPTION

AU RÉGIME D'ASSURANCE-MALADIE
DU QUÉBEC

RETOURNEZ-LA DÈS AUJOURD'HUI!

Réunion de la Ligue des Propriétaires

Lors de la réunion de la Ligue des Propriétaires lundi soir
dernier, à la salle de la cloche de l'hôtel de ville de Buck-
ingham, une résolution demandant à l'administration de l'Hô-
pital St-Michel de modifier ses heures de visite pour permet-
tre aux parents et amis des malades de les visiter plus facile-
ment, a été adoptée.

L'exécutif de la ligue devra organiser une rencontre d u
chef de police et la Commission de Police de Buckingham,
pour faire part de ses griefs concernant la circulation et la
sécurité dans la ville de Buckingham.

Selon un des membres de la ligue, par exemple, sur la rue
Alexandre, la vitesse limite est de 15 milles à l'heure et per-
sonne ne respecte cette limite et font le double ou le triple.
De plus, il s'est plaint que dans la ville, certains chauffards
doublent d'autres autos à grande vitesse sur les zones de dou-
bles lignes blanches et ne respectent pas les arrêts.

Il y a eu un débat au sujet de la position de la ligue face à
l'élection. Tous les membres étaient d'accord pour que la li-
gue ne soutienne aucun candidat en particulier. Par contre le
débat se poursuivra à la prochaine réunion, à savoir si la li-
gue va publier la liste des réformes et revendications qu'elle
voudrait voir accomplir par l'administration municipale.

Au cours de la réunion, M. Alphonse Leblanc (Pres. de la
Ligue des Prop.), a brossé l'historique du projet de l'amélio-
ration locale. Il nous a dit que ce projet avait dû être voté,
car certains propriétaires demandaient des extensions de ser-
vices, dont le coût était exorbitant, dans les nouveaux sec-
teurs et que la ville devait fournir ces services.

Trois conseillers, du temps, pour épargner de l'argent aux
contribuables, ont fait passer le règlement de l'amélioration
locale.

Initialement, cela consistait à assurer les services d'égouts,
et d'eau jusqu'à concurrence de douze pouces de diamètre,
aux frais des propriétaires riverains (dont le terrain débouchait
sur la rue) si deux-tiers des propriétaires signaient pour avoir
ces services. Ils s'engageaient à payer sur une période de 20
ans, le montant de l'emprunt et les frais de service de la dette.
Selon M. Leblanc, certaines modalités sont modifiées au
sujet de l'amélioration locale, par exemple, il ne faut plus
de 2/3 des signataires.

L'idéal selon M. Leblanc c'est que pour les nouveaux déve-
loppements, tous les coûts soient absorbés par les proprié-
taires de cette zone.

M. Leblanc s'est opposé au nouveau développement Le-
mieux, près de la Polyvalente. Selon lui il y a 50 lots dispo-
nibles répartis dans d'autres secteurs en plus 70 lots dans Buck-
ingham sud-ouest (de l'autre côté de la rivière). Selon lui, ou-
vrir une nouvelle rue serait une dépense trop coûteuse, car
l'amélioration locale n'absorbe pas le coût du pavage de la
rue et la fondation et l'installation de luminaires. A son avis,
ce serait immobiliser \$60,000 pour huit lots. De plus, il y
aurait danger du fait qu'il n'y a que 3 lots de vendus que les
propriétaires ne peuvent plus payer et doivent faire absor-
ber le coût par la ville.

EDITORIAL

INJUSTICE POUR LES JEUNES

Il nous semble que la loi soit injuste pour les jeunes, quant au minimum d'âge pour entrer dans les débits de boisson. La preuve la plus flagrante de cette injustice est la disparité légale à ce sujet en Amérique.

Dans certains Etats américains, en Colombie-Britannique, les débits de boisson sont ouverts aux dix-huit ans et plus, au Québec aux plus de vingt ans et en Ontario et dans les autres provinces canadiennes aux plus de 21 ans.

Cette disparité si elle ne prouve pas la stupidité de la loi nous porte à nous interroger sur son équitabilité et à nous demander si sociologiquement elle correspond à la mentalité québécoise.

Nous souhaitons pour rendre justice à tout le monde que la limite d'âge soit abaissée à 18 ans, non pour imiter les étrangers qui l'ont fait, mais pour remettre notre appareil judiciaire au diapason des années 1970. (Nous ne faisons ici aucune critique au sujet de la police et des juges qui ne font qu'appliquer les lois votées par les législateurs).

Nos législateurs ne devraient pas oublier que l'évolution technologique et sociale nous incite à demander des réformes légales. Réformes légales qui s'avèrent nécessaires car les vieilles lois basées sur l'hypocrisie pudibonde d'une époque puritaine sinon victorienne ne correspondent plus à la réalité sociale d'un Québec en pleine expansion.

Le puritanisme de cette loi vétuse porte plusieurs jeunes à utiliser sciemment de fausses cartes d'identité pour entrer dans les discothèques afin de pouvoir s'amuser tout en écoutant de la musique qui leur plaît.

Il serait certainement souhaitable de voir les jeunes dans des discothèques à s'amuser sagement plutôt que de boire dans des autos ou "parker" dans des chemins secondaires.

C. D.

"CONSACRE TA VIE A LA VERITE"

Le Bulletin
de BUCKINGHAM

C.P. 30
Tél.: 986-5082
575 rue James
Buckingham, Qué.

Hebdomadaire du Comté de Papineau publié et imprimé à Buckingham

Journal dévoué
aux intérêts de:
Masson, Buckingham, Thurso,
Angers, Perkins, Glen-Almond,
N.-D. de la Salette, Poltimore,
Val-des-Bois et N.-D. du Laus.

ABONNEMENT:
Canada: 1 an.....\$3.00
Hors du Canada: 1 an \$4.00
Le numéro\$0.10

Courrier de deuxième classe enregistrement no. 0795

Encore l'aréna...

Jeudi soir dernier au cours d'une réunion spéciale du conseil de ville de Buckingham, on a discuté du projet de rénovation de l'aréna.

Par l'entremise de M. Paul-Émile Dufour on a demandé des soumissions pour la rénovation de l'intérieur de l'aréna. Les travaux consisteront à démolir le présent plancher pour refaire une nouvelle fondation et de construire un plancher en ciment, à refaire les chambres des joueurs et y installer de nouvelles chambres de toilette et rénover sous les estrades, à consolider la bande. Ces travaux peuvent durer plus de trois semaines et si nos calculs sont exacts, les travaux ne finiront pas avant le 17 octobre.

De plus, on procédera à la location d'un tracteur pour la machine à fabriquer de la glace.



Retour à l'école le 9 septembre



Message de la Fête du Travail

de M. Louis Laberge, président de la Fédération des Travailleurs du Québec

AUX TRAVAILLEURS, AUX TRAVAILLEUSES,
ET A TOUS LES CITOYENS DU QUÉBEC:

Je prenais l'initiative, dans mon message de la Fête du travail de l'an dernier, de convier tous les travailleurs québécois à une vaste opération de réflexion collective. J'annonçais, par la même occasion, que le congrès de 1969 de la FTQ se consacrerait à cette entreprise vitale pour l'avenir du mouvement syndical.

Effectivement, lors du dernier congrès de la FTQ, les délégués ont étudié en commissions, sept documents de travail qui traitaient des questions primordiales pour le mouvement syndical, soit: le revenu garanti, le logement, la planification économique, les caisses de retraite, le pouvoir régional des travailleurs, un nouveau départ de l'action syndicale et les implications politiques du syndicalisme.

L'étude de ces documents a permis aux délégués de la FTQ d'approfondir certains problèmes actuels du mouvement syndical et de la société et, de réfléchir, par la même occasion, sur les nouvelles responsabilités que le mouvement syndical doit assumer dans notre société.

A la suite de ces études, le congrès de la FTQ a décidé d'appliquer plusieurs mesures concrètes, dont la participation, de concert avec la CSN et la CEQ, à une série de 15 colloques régionaux une façon très concrète de donner suite à notre appel de réflexion collective.

Quelques milliers de travailleurs des trois grandes centrales syndicales se sont réunis conjointement, dans toutes les régions du Québec, pour étudier leurs problèmes communs, de même que les problèmes qui confrontent notre société. La FTQ est pleinement satisfaite de ce premier effort de réflexion collective.

Mais il faut aller plus loin; il faut analyser les résultats de cette réflexion commune et passer ensuite à l'action. Déjà, deux champs d'action immédiate se révèlent propices à un engagement des travailleurs: l'action politique au niveau municipal et la participation aux Conseils économiques régionaux ainsi qu'aux organismes de planification.

Nous prévoyons que les trois centrales se réuniront, probablement à l'automne, dans un grand colloque provincial, pour étudier les résultats des 15 colloques régionaux et envisager les suites à donner à cette expérience toute nouvelle pour le mouvement syndical québécois.

J'invite tous les travailleurs québécois, qu'ils soient syndiqués ou non, à suivre ces assises avec énormément d'attention. Je convie tous ceux qui aimeraient avoir une participation à ces assises à nous faire connaître leur opinion sur les principaux problèmes de l'heure et les solutions que l'on doit mettre en oeuvre pour les résoudre.

Volontairement, j'ai négligé cette année, à l'occasion de cette Fête du travail, d'exprimer des vœux pieux sur les grands problèmes de notre société. J'ai préféré exprimer la confiance que j'accorde à la participation concrète des travailleurs à l'étude des problèmes

auxquels nous devons tous faire face et de l'efficacité des moyens qu'ils peuvent eux-mêmes inventer pour les solutionner.

J'en ai la conviction sincère: les travailleurs doivent ensemble trouver des solutions pour combler les lacunes de cette société moderne dans laquelle nous vivons. Il ne faut pas laisser à d'autres, que ce soit à la bourgeoisie ou aux agitateurs professionnels, le soin d'inventer pour nous des solutions qui ne cadrent pas avec nos principes démocratiques.

Les travailleurs n'aiment pas être enfermés dans le légalisme étroit de la bourgeoisie, pas plus qu'ils ne désirent voir leur société menacée d'anarchie par un groupe minoritaire d'agitateurs qui prennent leurs désirs propres ou leurs frustrations personnelles comme l'expression de la volonté des travailleurs.

TRAVAILLEURS DU QUÉBEC, la FTQ vous invite à poursuivre l'opération de la réflexion collective incarnée, cette année, par l'expérience des colloques régionaux tenus conjointement par la FTQ, la CSN et la CEQ. La FTQ souhaite que cette année, à la suite de notre réflexion collective, nous passions à l'étape de l'action, une action réfléchie et organisée qui respectera les droits de chacun pour le plus grand bien de la classe laborieuse.

BONNE FÊTE DU TRAVAIL!

Le président de la FTQ,
LOUIS LABERGE.

Accident dans la courbe du cimetière à Masson

Vendredi soir dernier, vers une heure trente du matin, M. Robert Tambeau de Templeton a perdu le contrôle de son auto dans la courbe du cimetière de Masson et est allé heurter un poteau dans le sens inverse de la circulation. M. Tambeau se dirigeait vers Masson sur la route 35 et voyageait seul. M. Tambeau s'est blessé en heurtant le tableau de bord et le pare-brise. L'auto qu'il conduisait, une décapotable 500 XL Galaxie a été endommagée légèrement.



Maintenant ouvert
SALON DE COIFFURE
CHEZ DAWN
HAIR STYLIST

2 coiffeuses:
PATRICIA BIGELOW (prop.)
MIREILLE MONGEON
Spécialisée dans coupe de
cheveux et teinture, etc...

Tél.: 986-8934
431 Charles Buckingham

ACCIDENTS

GLEN ALMOND

Samedi soir dernier vers 10 heures un accident qui n'a fait aucun blessé est survenu sur la route 35 près de Glen Almond. Deux autos se suivaient; M. Réal Mercier, propriétaire et conducteur d'une Ford Fairlane '65, s'est fait frappé dans l'arrière par l'auto de William Lauzon d'Ottawa qui était au volant d'une Buick hard top. M. Mercier voulait tourner à gauche et M. Lauzon a tenté

de le dépasser et est entré dans l'arrière de la Ford. Les dommages sont évalués à plus de \$150,00.

NOTRE-DAME DU LAUS

Mme Michel Forêt de Montréal a perdu le contrôle de sa Renault 1970 sur la route 35 à un mille au sud de Notre-Dame du Laus sur la route en construction. L'accident est survenu samedi vers 10 heures 30. On évalue à plus de \$500 les dommages.

ACCIDENT A ANGERS

M. Clifford J. Driscoll d'Ottawa a perdu le contrôle de son Volkswagen 1968 sur la route 8 au niveau d'Angers. L'ambulance Brunet a conduit le blessé à l'Hôpital St-Michel de Buckingham. L'accident est survenu vers 2h.30 samedi dernier.

ACCIDENT SUR LE CHEMIN DE MAYO

Mme Adeline Aubé de Masson a perdu le contrôle de sa Ford 1970 sur une route secondaire, chemin de Mayo, samedi dernier, vers 8 heures p.m. Elle a été conduite à l'hôpital souffrant de contusions.



Le groupe de Jeunes Voyageurs de notre région, de retour de Terre-Neuve, ont accueilli la semaine dernière, un groupe de Rocky Mt. House, Alberta, dirigé par Mr. & Mrs. Tymen Hofman. Denis et Nicole Laplante, responsables du programme d'accueil, tiennent à remercier la Commission scolaire Régionale Papineau d'avoir rendu cet échange possible. Également, les remerciements les plus sincères à M. Médard Larente pour les heures consacrées à l'organisation et à M. et Mme Rémi Morin pour leur présence et leur gentillesse. Merci aux municipalités de Buckingham, Montpellier et Masson pour leur amicale réception. La participation des parents n'a pas fait défaut durant toute la semaine. Merci, chers parents. Enfin, merci aux jeunes voyageurs d'avoir si bien représenté la province de Québec à l'étranger et d'avoir été des hôtes charmants et hospitaliers.

Photo Studio Bastien.

Contrats pour le transport des écoliers de la Polyvalente de Papineau

La Commission scolaire régionale de Papineau a retenu les compagnies suivantes pour assumer le transport des écoliers de la Régionale de Papineau à compter du début de l'année scolaire:

M. A.B. Pagé, Buckingham; M. Albert Brazeau, Angers, Ripon via Thurso.

Octave Bisson, St-André-Avellin.

Jean-Paul Neveu, Ripon.

Gérard Lafontaine, Ripon.

Louis Philippe Charron, St-André-Avellin.

Zéphirien Larose, Ripon.

Oscar Pilon, Notre-Dame de la Paix.

Josaphat Larose, St-Emile de Suffolk.

Roland David, Notre-Dame de la Salette.

CARTES PROFESSIONNELLES

TEL.: 986-3508
JACQUES ROCHON
Entrepreneur en Plomberie-Chauffage
Réparations générales - Estimation gratuite
69% RUE NOTRE-DAME
MASSON, QUE.

M. MAURICE BEAULNE C.G.A.C.A.
COMPTABLE AGREE
517 rue Gauthier
Buckingham
986-8028

Jacques Prevost
AVOCAT
310 rue Victoria
Téléphone : 985-3033
THURSO, Qué.

986-3834

Honoré Cadieux Inc.
Maison Funéraire
Ambulance
322 PRINCIPALE BUCKINGHAM, QUE.

Estimation gratuite
PLOMBERIE DELORME
Plomberie - Chauffage - Réparations
G. DELORME - M. LAVIGNE, PROPS.
340 PRINCIPALE - BUCKINGHAM - 986-8300
Représ. GULF OIL CO. - Plan de financement

J.-M. BERTRAND ET ASSOCIÉ
Jean-Marie Bertrand, C.A. - Laurent Bertrand, C.A.
COMPTABLES AGREES
164 est, rue MacLaren 986-3393 Buckingham

Poitrass et Martin
PLASTRAGE et STUCCO
Pierre de volcan - Réparations générales
986-8615 BUCKINGHAM

TEMPLETON
Vitrerie
CARTIER Inc.
Glass
TEL. 663-6338
663-3817
VITRES POUR TOUS LES USAGES
PORTES DE PATIO - VITRES ISOLANTES
DEVANTURES DE MAGASINS
Ouvert jusqu'à
midi le samedi!



PROVINCE DE QUEBEC
CORPORATION DE LA

Ville de Buckingham

AVIS PUBLIC

Aux corporations, sociétés commerciales et associations.

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que les corporations, sociétés commerciales et associations sont aussi inscrites sur la liste électorale si elles sont portées au rôle d'évaluation en vigueur dans la municipalité, depuis au moins douze mois avant le premier septembre de l'année où se tient l'élection, comme propriétaires, ou locataires d'un immeuble imposable ou comme locataires d'un magasin, d'un comptoir, d'une boutique, d'un bureau ou d'une place d'affaires, pourvu qu'elles aient payé leurs taxes ou redevances municipales exigibles au 31 décembre précédent; elles votent par l'entremise d'un représentant autorisé à cet effet par une résolution du conseil d'administration dont copie doit être déposée au bureau du greffier de la municipalité entre la date de la publication de l'avis de l'élection et le 8 octobre suivant. Ce représentant doit, au moment de voter, être majeur, posséder la citoyenneté canadienne et être employé, administrateur ou membre de la corporation, société commerciale ou association au nom de laquelle il vote.

Donné sous mon seing à Buckingham, ce 31 août 1970.

(3-10)

GASTON RENAUD,
Président d'élection.

PAROISSE ST-GREGOIRE-DE-NAZIANZE

Buckingham, P. Q.

Offices de la semaine

LUNDI

7.00 Aux intentions du St-Père par M. Jos Carrière
7.30 Jean-Paul Mongeon par le personnel de la salle d'opération.

MARDI

7.00 Delphis Laviolette par la succession
7.30 Mme Moïse Parent par la succession.

MERCREDI

7.00 Armand Laplante par M. et Mme Aurèle Bouladier
7.30 M. et Mme Florimond Strévez par la succession.

JEUDI

7.00 Mme Donat Deslauriers par la famille Julien Simard
7.30 Mme Aldéas Matte par les employés local 513

VENDREDI

7.00 M. et Mme Jérémie Mageau par M. et Mme Romuald Renaud
7.30 Doreen Carpentier par Mr. et Mrs. W. Gleason and family.

SAMEDI

7.00 Jean-Georges Gendron (anniv.) par ses sœurs Aline et Lilianne
4.00 MARIAGE: Gérard Racine et Thérèse Hébert.

DIMANCHE

7.15 Josaphat Lepage par Mme Alfred Tremblay
8.30 Mme Marcel Latour par MM. et Mmes Périas Chénier, Albert Constantin et Gilles Charette
10.00 Parents défunts par M. et Mme A.J. Boucher
11.00 Gilbert Judge par son épouse
12.00 Mme Germaine Raymond par le personnel de l'Unité Sanitaire de Buckingham
5.00 Robert Masson par son épouse.

PUBLICATIONS:

Léo Ross et Annette Parent (2)
Michel John Hugues et Louise Malette (2)
Gérald Racine et Thérèse Hébert (3)
Reynald Touchette et Mariette Morin (1)
Geoffrey Dimmick et Diane Lafleur (1)

MOUVEMENT DES FEMMES CHRETIENNES: Jeudi, le 10 sept. assemblée: Messe à 7h.30 p.m., suivie de la rencontre au sous-sol de la sacristie. Dimanche, le 13 sept. messe et communion des membres du M.F.C. Bienvenue à toutes les dames pour cette première rencontre.

CEREMONIE AU CIMETIERE: Dimanche, le 13 septembre à 2h. p.m.

CET HORAIRE DE MESSES
EST UNE GRACIEUSETE
DE VOTRE AGENT LOCAL



Robert Laroche

986-5536

BUCKINGHAM, QUE.

La FTQ demande l'intervention des commissions des accidents du travail

Par suite d'une décision unanime, les membres du Comité de bien-être de la Fédération des travailleurs du Québec réunis en session d'urgence à Montréal, ont fait parvenir un télégramme aux représentants provinciaux des Commissions des accidents du travail, réunis à Québec à l'occasion de leur congrès national, leur demandant de présenter à leur gouvernement respectif un projet de législation ouvrière abolissant le plafonnement des salaires pour fins de compensation à la suite d'un accident de travail.

A tour de rôle, les fédérations provinciales de travail ont formulé à plusieurs reprises, sous forme de mémoire ou autrement, des requêtes afin de faire disparaître cette restriction empêchant les ouvriers de recevoir les trois-quarts de leur salaire pendant leur période d'incapacité due à un accident de travail.

Cette restriction affecte surtout les ouvriers spécialisés dont le salaire annuel dépasse largement le plafonnement de salaires inscrit dans chacune des législations provinciales.

Au Québec, la base maximum de salaires annuels sur laquelle on calcule la compensation est de \$6,000. Cette restriction implique qu'un ouvrier spécialisé gagnant \$150 par semaine n'a droit qu'à la même compensation qu'un ouvrier gagnant \$117 par semaine. Dans le premier cas, à cause de la limite de salaire annuel, cet ouvrier ne reçoit que 57% de son salaire.

Le Comité de bien-être de la FTQ croit que ce plafonnement est irréaliste, injuste, et il trouve opportun d'attirer l'attention des représentants des provinces canadiennes réunis actuellement en congrès, à Québec, sur ce point.

Voici le texte du télégramme adressé à M. Maurice Bellemare, président de la Commission des accidents du travail du Québec:

Comité de bien-être de la FTQ prie les représentants provinciaux des commissions provinciales en session d'intervenir auprès du gouvernement respectif afin de légiférer en vue d'abolir le plafond restrictif de salaire annuel pour fins de compensation STOP Voeux émis par Fédérations provinciales de travail dans mémoires législatifs STOP Meilleurs vœux de succès pour votre congrès STOP (signé)

Rolland Thivierge, président
Robert Lavoie, secrétaire.
Comité de bien-être de la FTQ

MUNICIPALITE DE LA



Ville de Buckingham AVIS PUBLIC

Je donne avis aux électeurs de la Ville de Buckingham que la PRESENTATION DES CANDIDATS POUR CHARGE DE MAIRE ET DE CONSEILLERS pour ladite ville aura lieu A L'HOTEL DE VILLE, dans la Ville de Buckingham, le 26e JOUR DU MOIS D'OCTOBRE 1970, entre 12:00 et 2 heures de l'après-midi, et que, dans le cas où le scrutin deviendrait nécessaire et serait ouvert de la manière prescrite par la loi, LE SCRUTIN SERA OUVERT le 2e JOUR DE NOVEMBRE DE L'ANNEE 1970, depuis 9 heures du matin jusqu'à 6 heures de l'après-midi, dans chacune des sections de vote; et que j'ai nommé M. Guy Carrière, mon secrétaire d'élection.

Donné sous mon seing à Buckingham, P.Q., ce 31e jour d'août 1970.

GASTON RENAUD,
Président d'élection.

PAROISSE ST-LUC

BUCKINGHAM, P. Q.

OFFICES DE LA SEMAINE

DIMANCHE

8.00 Messe action grâce, un particulier.
9.00 Néré Simard, par M. et Mme Euclide Simard (anniv.)
10.00 Delphis Laviolette, son épouse (anniv.)
11.00 (Lac Donaldson): Parents défunts de la famille Janvier Girouard.
11.30 Aimé Fillion, par Gérard et Mme René Fillion.

MARDI

7.00 p.m. Claudias Chénier, par la famille Albert Lyons.

MERCREDI

7.00 p.m. Fillion Aimé, par M. et Mme Lauriot Renaud.

JEUDI

7.00 p.m. Parents défunts de M. et Mme Roland Payette.

VENDREDI

7.00 p.m. M. et Mme Ernest Clément, la succession.

SAMEDI

4.00 p.m. Messe, occasion du 40ième anniversaire de mariage de M. et Mme Elzo Barbary, par ses enfants.
7.00 p.m. Jacques Charbonneau, offrande au service.

FELICITATIONS: A M. et Mme Elzo Barbary qui célèbrent leur quarantième anniversaire de mariage, samedi. La communauté paroissiale se joint à vos nombreux enfants et petits-enfants pour remercier avec vous le Seigneur et pour vous souhaiter de vous retrouver dans 10 ans pour fêter vos noces d'or. Bonne santé... restez jeunes.

CELEBRATION EUCHARISTIQUE AU LAC DONALDSON: Nous fûmes heureux, pendant les vacances, d'aller célébrer l'eucharistie avec les touristes du Lac Donaldson. Nous nous y rendrons aujourd'hui pour la dernière fois cette année. Au plaisir de nous revoir l'an prochain.

PUBLICATION: Michael Hughes et Louise Malette (-)

REPRISE DE LA VISITE DE LA PAROISSE: Mardi, mercredi et jeudi sur la Georges à partir de chez Fidèle Larose.

Bonne semaine à tous!

Cet horaire de messe est une gracieuseté de

BOB MASSON
AUTOMOBILES LTEE.

CHEVROLET - OLDSMOBILE - CAMIONS CHEVROLET

986-3311

RUE LORRAIN

BUCKINGHAM



A. PROULX TRANSPORT INC. CHENEVILLE

ANNONCE A LA POPULATION QU'IL POSSÈDE MAINTENANT UN PERMIS
DE DEMENAGEUR POUR BUCKINGHAM, THURSO ET MASSON.

Ce permis lui permet le déménagement partout en province,
aller - retour, de ces 3 villes.

Pour informations s'adresser à:

428-3929

CHENEVILLE





SERVICE DE DANSE SOCIALE
LOISIRS-DANSE PAPINEAU INC.
Thérèse/Joël GAGNON, PROP.
C.P. 92- PAPINEAUVILLE, P.Q.
TÉLÉPHONE: 427-6992

FASSETT, GRAND COMME LA MAIN, MAIS

Je ne pense pas qu'il soit blessant pour les citoyens de Fasset, de s'entendre dire que l'étendue de leur localité soit grande comme la main.... Le proverbe le dit: "Dans les p'tits pots, les bons onguents." Tout ceci, pour faire savoir à tout le monde, qu'à Fasset on n'est pas nombreux, mais on bouge en grand! Nous avons tenu une session d'information, et d'inscription à cet endroit, lundi dernier et jeunes et adultes travaillent à organiser chez eux des cours de danse sociale. Ces gens pensent déjà, à la formation d'un club de danse, pour leur permettre de pratiquer; d'y recevoir des amateurs de danse des autres cours et se créer un certain fond financier au profit de leur loisir. Je me fais, avec grand plaisir l'inter-prête des citoyens de Fasset, pour transmettre l'invitation à tous ceux qui voudraient se joindre à eux pour les cours. Ce à tous les niveaux d'âge. Il reste encore quelques inscriptions à faire pour compléter les cours à Fasset. Quelques places, alors, hâtez-vous!

POUR S'INSCRIRE, TOUS LES MOYENS SONT BONS.

A mesure que nous ferons des assemblées d'information et d'inscriptions, nous laisserons des formules à un responsable, pour cette localité et le nom sera connu au public. Des feuilles d'inscription sont également disponibles en tout temps ici, il suffit d'en faire la demande (427-6992).

RESPONSABLE POUR FASSETT

M. et Mme BOUCHER DE L'HOTEL C.P.R. (423-9918).

CE SOIR A MASSON ET BUCKINGHAM

Tel qu'annoncé, nous serons ce soir à Masson et Buckingham, pour rencontrer les gens. Un énorme travail se poursuit actuellement à Buckingham: M. JACQUES LANDRY DE LA RUE EDDY est l'homme à contacter!

LES PETITS ET LA DANSE

Pour certaines personnes, parler de cours de danse sociale, au niveau des petits à partir de cinq ans d'âge, c'est presque un scandale! Pourtant on leur ferait volontiers apprendre le chant, la diction et la musique.... si seulement c'était possible dans chaque localité de notre région! Bien sûr si au départ, on rend à un cours de danse avec un programme iden-

tique à celui enseigné aux adolescents ou encore aux adultes, on a un peu raison d'être contre.... Il est bien d'être avant-gardiste, mais quand-même à ce point. Un cours de danse chez les juniors c'est d'abord un cours d'expression corporelle; de rythme, de formation physique, sociale et musicale. C'est de plus, une occupation pour l'esprit du jeune qui travaillera son programme afin de réussir et à mesure qu'il aura l'occasion de démontrer son talent lors de compétitions, démonstrations et spectacles, il affranchira sa personnalité, se créera pour l'avenir un personnage à l'abri des faux complexes et des faux préjugés. Toutefois, un point très délicat est à surveiller: On ne doit jamais inscrire un jeune enfant à un cours comme celui-là contre son gré. Nous reparlerons de ces différents points au cours de la saison.

SAVOIR DANSER, QU'OSSE DONNE?

Yvon Deschamps dirait sans doute: Steppettés ou pas steppet-tes, on va l'aver les pattes pour le paradis un d'ces jours pareil.... donc, savoir danser, qu'osse donne? Yvon Deschamps aurait raison! Rien n'empêche que savoir danser, c'est un peu savoir profiter de la vie, parce que l'on sait comment s'amuser à l'occasion. La majorité des activités dans nos localités sont orientées vers les soirées sociales où il y a danse. Si les participants ne dansent pas, la soirée demeure morne; la participation manque. Tandis que si ces derniers ont au moins appris à se dégager et à faire quelques pas de danse, sur les rythmes les plus populaires, déjà il y a amélioration et c'est tellement plus agréable. Socialement, savoir danser, c'est une arme merveilleuse pour garantir la réussite de ses soirs où l'on sort. Un jour, quelqu'un me disait: "Auparavant, ma femme et moi, sortions tous les samedis soirs. Nous ne dansions pas. Nous prenions un verre en regardant les autres s'amuser à danser. Résultats: pas grand plaisir, dépenses onéreuses et mal de blocs pour le lendemain. Depuis qu'on danse, on a connu des gens de partout dans la région, les occasions de se récréer se multiplient, on prend toujours un verre, mais la moitié moins, parce qu'on s'amuse, donc les sorties coûtent moins cher, et les maux de blocs sont une chose du passé." A vous de juger maintenant!

UN COURS DE DANSE FAMILIAL:

Je viens de répondre à un appel téléphonique et je vous transmets la suggestion qui m'a été faite. Une famille complète de Papineauville désire s'inscrire pour les cours; leurs enfants sont jeunes. Donc cette dame propose: Un cours familial. Ainsi pas besoin de gardienne à la maison, tout le monde part le même soir; tandis que les parents travaillent leurs danses dans une salle, les juniors font de même dans une autre salle. Le cours devrait avoir lieu de 7 à 9 heures, ainsi, à 9.30 hres p.m., la famille serait de retour à la maison... je n'y aurais pas pensé toute seule! L'idée a quand-même du bon! Qu'en pensez-vous?

DANSE A GOGO DANS LES GRILLS

Pour ceux qui s'en plaignent, voilà: Plusieurs musiciens peuvent jouer autre chose que du Go-Go - Cependant ils répondent à la demande générale. Devenez des amateurs de danse moderne et exigez des musiciens et des hôteliers de la musique de danse. C'est le seul moyen.

A la prochaine,

THERESE GAGNON.

La prochaine session

doit donner priorité à l'économie

Le gouvernement québécois devra donner priorité à l'économie, lors de la prochaine session, déclare aujourd'hui M. Jean Brunelle, directeur général du Centre des Dirigeants d'Entreprise.

M. Brunelle ajoute que les dernières statistiques sur l'emploi sont inquiétantes. Au Canada, il y a 169,000 chômeurs, de plus en juillet 1970 qu'à la même date l'année dernière, et le Québec, de son côté, compte 184,000 chômeurs, soit 7.5 pour cent de la main-d'oeuvre.

En termes d'interventions immédiates, le gouvernement fédéral doit, selon le directeur du CDE, continuer ses efforts pour contenir prix et salaires, tout en adoptant les mesures fiscales et monétaires susceptibles de provoquer une relance devenue nécessaire.

D'autre part, ajoute M. Brunelle, le gouvernement du Québec doit prendre, de toute urgence, des décisions vigoureuses pour enrayer un mouvement qui risque de devenir incontrôlable soit:

1. prendre tous les moyens pour obtenir une modification de la politique anti-inflationniste d'Ottawa qui n'a eu pour effet que de ralentir l'économie québécoise;
2. mettre un terme au développement incontrôlé des mesures sociales, qui accaparent déjà une part excessive des revenus publics, des ressources de l'Etat et du secteur privé, et freinent la croissance économique.

Le CDE est persuadé que l'éparpillement des centres de décision québécois constitue l'un des drames fondamentaux. Il suggère que:

1. Si le gouvernement a eu le temps de mettre au point les premiers éléments d'un programme de développement économique, il devrait consacrer le début de la prochaine session à une discussion approfondie du problème de l'emploi et à l'adoption des mesures indispensables à une relance sérieuse.
2. Le gouvernement devrait convoquer les principaux corps intermédiaires dans un effort sérieux de concertation et de consultation, afin de créer dans la province une solidarité réelle et un sentiment aigu de co-responsabilité.
3. La création du Conseil de Planification du Québec est d'une urgente nécessité. Sans ce mécanisme, des groupes trop nombreux persistent à se conduire comme si le Québec n'existait que pour eux. La réunion mentionnée ci-dessus, qui devrait de toute façon être convoquée, pourrait servir à confirmer l'intérêt des associations sur l'utilité du Conseil de Planification, constituer le premier pas vers sa formation effective, et permettre de procéder au choix des tâches prioritaires.

Décès

MME PHILIAS NAULT:

Mme Philias Nault (née Corinne Beausoleil), du 15, rue Labelle, Templeton, est décédée le dimanche 30 août, à l'âge de 70 ans. Elle laisse, outre son époux, 3 fils: Rhéal, Maurice et Richard de Gatineau; 1 fille: Mme Joseph Dupuis (Gracia), de Templeton; 2 frères: Alexandre de Toronto et Joseph de Hull; 12 petits-enfants. La dépouille mortelle reposait à la maison funéraire Brunet, 750, Boul. Maloney, Gatineau. Funérailles le mercredi 2 septembre à 9h.45. Service en l'église Ste-Rose de Lima à 10 hres. Inhumation au cimetière paroissial.

télévision

Qué sera sera

vendredi 11, 19 h 30

Doris Day, vedette

d'un spectacle

"familial"

où elle incarne

une veuve,

mère de deux fils

Donald Lautrec «chaud»

vendredi 11, 20 h 00

Loi de l'habitation familiale:

La Société d'Habitation

a accordé \$38,507.27

de subventions

dans Papineau

"Au cours de la période s'étendant du 1er avril au 31 juillet 1970, la Société d'habitation du Québec a approuvé, en vertu de la Loi de l'habitation familiale, le paiement de \$38,507.27 de subventions à des familles ou citoyens DU COMTE DE PAPINEAU.

La Loi de l'habitation familiale autorise la S.H.Q. à octroyer, à certaines conditions, aux personnes mariées et particulièrement aux familles à revenu modeste qui acquièrent ou se construisent une maison, des subventions permettant le remboursement d'une partie de l'intérêt des prêts hypothécaires obtenus des prêteurs. Cette aide du gouvernement québécois, par l'entremise de la Société d'habitation est par année de 3% de l'intérêt dû sur une somme maximale de \$7,000.

DANS PAPINEAU, les bénéficiaires de la loi ont transigé avec les compagnies prêteuses, et les Caisses populaires, de sorte que la Société d'habitation du Québec effectuera ses versements comme suit: compagnies prêteuses, \$23,207.64; Caisses populaires, \$15,299.63.

Le ministre des Affaires municipales, M. Maurice Tessier de qui relève l'application de la Loi de la S.H.Q., informe le public que, depuis le 1er avril 1970, des subventions s'élevant au total à \$1,941,395.13 ont été accordées à 746 personnes pour la construction ou l'acquisition de 746 logements familiaux dans les diverses régions du Québec.

AVIS

Vu le grand danger encouru et vu le passage non nécessaire sur le terrain de IMPERIAL OIL les soirs de partie de balle, et à la suite de plusieurs appels de la police sur ce sujet, je me vois forcé d'imposer une charge à quiconque sera trouvé sur les réservoirs ou à tout autre endroit sur le terrain de la Compagnie Imperial Oil après 6 hres p.m.

Votre agent Esso, Robert Laroche.

Nouvel exécutif au Comité de la Jeunesse

Faisant suite à l'article paru la semaine dernière, le Comité de la Jeunesse de Buckingham vous informe que son nouvel exécutif a été élu dimanche dernier le 23 août 1970. Il se compose des personnes suivantes:

PRESIDENT: Gaston Lavoie.
SECRÉTAIRE: Lena Cameron.
TRESORIER: June Preston.

Une assemblée générale sera tenue dimanche le 6 septembre à 17:00 (2.00 p.m.) à l'hôtel de ville dans la salle de la cloche. Nous vous invitons cordialement à venir nous rencontrer et à participer à l'élaboration de notre programme.

Bienvenue à tous.

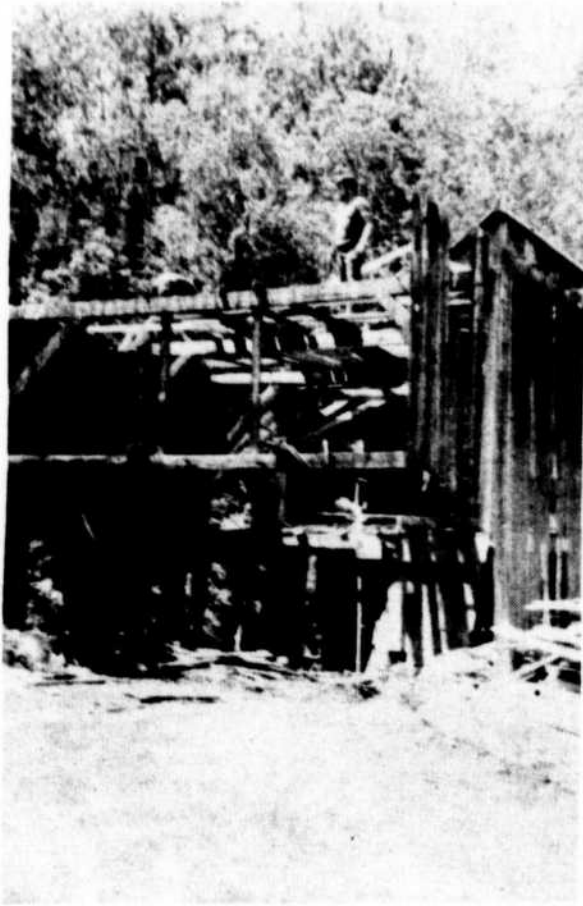
Lena Cameron, Secrétaire.

Val-des-Bois

ON DEMOLIT LE VIEUX MOULIN.

On procède présentement à la démolition du plus vieux moulin à scie qui restait encore à Val-des-Bois. Ce moulin à scie propriété de M. René Plante fut construit vers 1904 sur l'emplacement du premier moulin construit par MM. Richer et Leblanc, vers 1892 et qui avait été complètement rasé par les flammes cette année-là. L'association Richer et Leblanc devint Richer et Thibeault et en 1910, MM. Edouard Plante, et Georges Dubuc, père, achetèrent l'entreprise et devinrent associés. En 1921 l'association Plante et Dubuc se fit avec M. Georges Dubuc, fils et environ 20 ans plus tard, la partie Georges Dubuc passa à M. Pierre Sarrazin. Enfin, vers 1950 (après 40 ans d'activité, avec différents partenaires, M. Edouard Plante prit sa retraite et son fils, le propriétaire actuel, pris la relève associé pour quelques temps avec M. Aurèle Proulx et finalement gère l'entreprise seul.

Actionné par un pouvoir d'eau ce moulin à scie desservait vers 1910 et plusieurs années plus tard, la population dans un rayon d'une vingtaine de milles, ce qui était vraiment une distance à une époque où le transport du bois se faisait uniquement avec les chevaux. On y faisait le sciage, le planage, les bardeaux à toiture et l'on y faisait aussi moudre son grain. Le sciage se faisait au taux de \$2,50 le mille pieds et les grains moulus étaient payés en espèce à raison

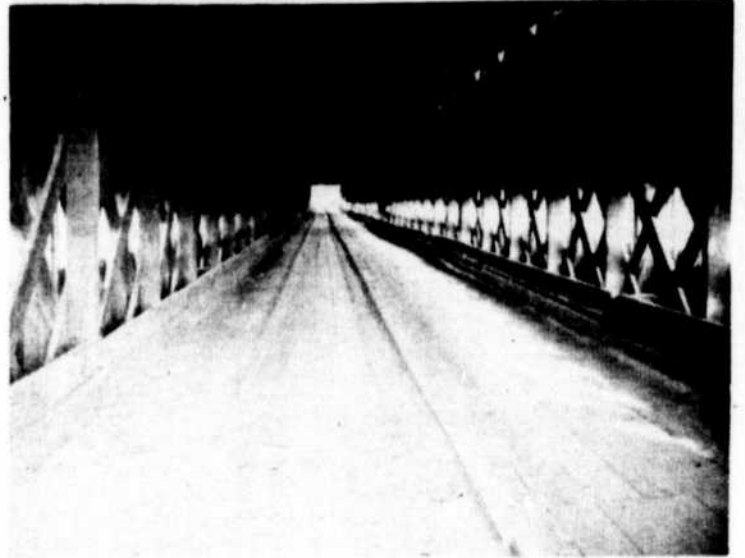


son de 10 lbs pour 100 lbs... mais on ne payait pas d'impôts dans ce temps-là. Depuis quelques années, le vieux moulin ne marchait plus et même si sa charpente était encore solide, les piliers de fonds cons-

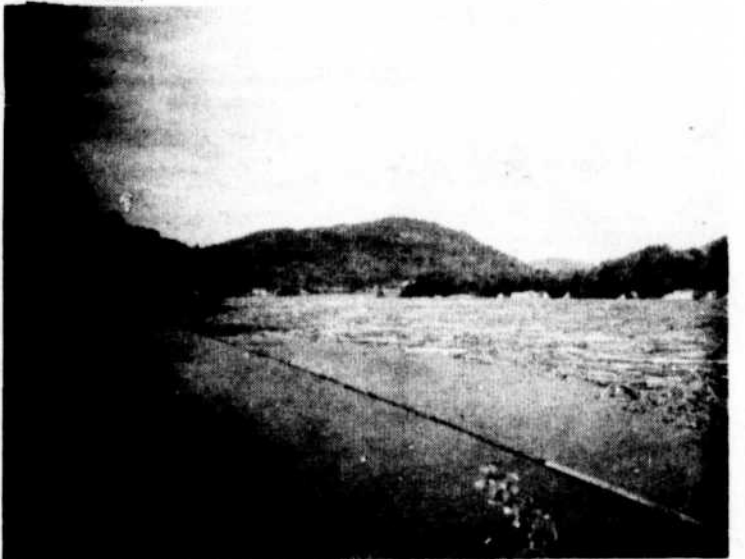
truits dans l'eau menaçaient de s'effondrer. Les démolisseurs y trouveront certainement quelque-chose d'antique et quelques planches du vieux bois orneront sûrement quelques murs beaucoup plus jeunes.

Val-des-Bois

PONT DE LA RIVIERE LA LIEVRE



Le seul pont couvert qui reste dans la région aurait besoin de réparation. Les approches et la chaussée sont en mauvaise état. Ce serait un bon moyen de promouvoir le tourisme que de le rénover et d'assurer de meilleures voies de communications pour les villégiateurs et les résidents qui les empruntent.



Un des sites pittoresques de Val-des-Bois. La photo a été prise près du pont de la Rivière La Lievre.

Epluchette de blé-d'inde

Samedi soir dernier, au High Falls Lodge de Val-des-Bois, il y avait un surcroît d'activité, car il y avait une épluchette de blé d'inde organisé par M. Maurice Champagne et Victor Pichette. Les gens de Val-des-Bois sont agréables et savent bien s'amuser. Si vous désirez véritablement un accueil particulier, allez donc au High Falls Lodge, vous m'en direz des nouvelles.



Le gagnant de l'épi rouge avait de bonnes raisons d'être joyeux.



Mme Brière préparait de délicieux blé d'inde.

Combien vaut la forêt québécoise ?

"Combien vaut la forêt québécoise? Trois milliards, huit milliards, quinze milliards de dollars? On peut avancer n'importe quel chiffre, mais aux yeux des quelque 100,000 personnes qui travaillent dans l'industrie forestière dans notre province, aux yeux des chasseurs, des pêcheurs, des campeurs, des amateurs de vie au grand air... et de tous les Québécois, elle n'a pas de prix", affirme M. Jean Bérard, président de la Corporation des Ingénieurs forestiers du Québec.

"Ce trésor inestimable qu'est la forêt québécoise, nous devons tous le redécouvrir en fonction de l'utilisation polyvalente des ressources du domaine forestier. C'est ce que nous proposons au grand public québécois en annonçant officiellement la tenue d'un grand symposium sur la forêt du Québec."

En effet, M. Bérard a annoncé récemment que tous les usagers de la forêt pourront faire valoir leurs vues sur l'utilisation polyvalente des ressources du domaine forestier, lors d'un symposium qui aura lieu le mardi 27 octobre, à l'Hôtel Château Champlain, de Montréal. Ce symposium, organisé par la Corporation des Ingénieurs forestiers du Québec, dans le cadre de son congrès annuel, constituera un précédent dans l'histoire de ce groupe professionnel.

Déjà, au-delà de 3,000 invitations ont été envoyées, et le grand public sera représenté au symposium par des organismes publics et privés ou des groupes d'influence qui s'intéressent aux choses forestières. Tous les paliers gouvernementaux seront représentés, et les

ingénieurs forestiers sont assurés de la participation active de représentants de milieux industriels, commerciaux, sportifs, récréatifs, syndicaux et même d'associations de consommateurs.

Plus de 50 conférenciers spécialisés dans l'utilisation de toutes les ressources du domai-

ne forestier aborderont les sujets suivants lors du symposium: "La forêt, entité vivante", "Les usages multiples des ressources forestières", et "Les perspectives d'avenir de la forêt."

On prévoit qu'au-delà de 800 personnes, venues de toutes les régions du Québec, s'inscriront à ce symposium.

CINEMA
DE PARIS
185, rue LAVAL — HULL

A
l'affiche
13e
SEMAINE

18
ans

*Des "minounes" comme ça
y-ont jamais vu ça!*

**MONIQUE MERCURE
LOUISE TURCOT
DONALD PILON
MARGEL SABOURIN**

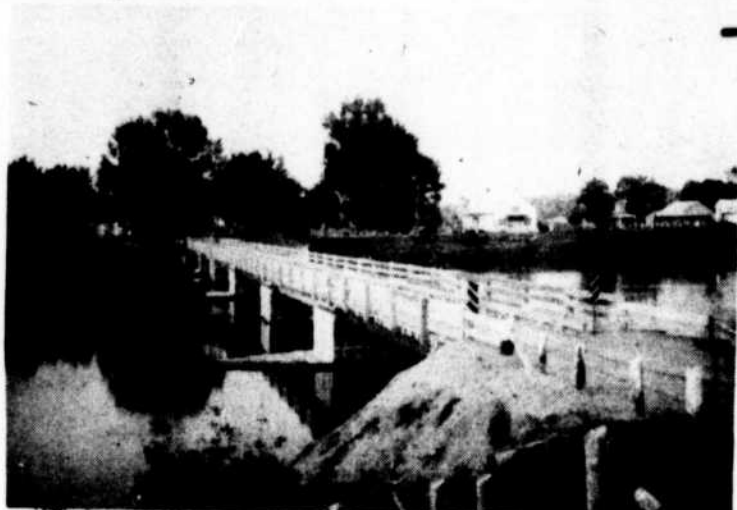
MUSIQUE DE
ROBERT CHARLEBOIS
UN FILM DE CLAUDE FOURNIER



**DEUX
FEMMES
EN
OR**

Au même programme:
ETRANGE MARIA

Le pont de Notre-Dame du Laus reconstruit



Il y a plusieurs semaines, l'un des ponts couverts le plus long du Québec, le pont de Notre-Dame du Laus avait été incendié par un hurluberlu.

Ce pont, dont la réfection avait coûté dans les \$30,000, il y a quelques années et que le ministère de la Voirie voulait orner de peintures et de dessins psychédéliques dont le but de promouvoir le tourisme dans la région avait plus de 400 pieds de long.

La construction du nouveau pont après plusieurs semaines d'attente (qui forçait les résidents et les villégiateurs à faire un détour de 30 milles par Notre-Dame de la Salette pour gagner l'autre rive) s'est concrétisée.

Le retard de la construction de ce pont temporaire est surtout dû à l'erreur des employés de la Voirie qui ont construit un pont à deux voies qui s'est avéré inutilisable. Le pont était inutilisable car il n'aurait pu soutenir le poids de deux véhicules lourds.

Rassemblement de la famille Parisien

Dimanche le 6 septembre prochain à l'Hôtel Monette, à Papineauville, il y aura rassemblement des descendants de la famille Parisien. Le souper sera servi à cinq heures.

Cours de danse à Masson

Le comité régional de l'Outaouais qui est bien connu dans toute notre région, par ses cours de danse, que ces professeurs viennent donner dans nos localités, prévoit une saison plus active que jamais. Ces nombreux professeurs sous la direction de spécialistes renommés. Sept d'entre eux sont allés faire un stage de danse professionnelle à Ste-Agathe, organisé par la Fédération des Loisirs danse du Québec. Ils nous reviennent donc avec une technique perfectionnée.

L'organisation des cours de danse est rendue à un stade très avancé. Les dates et le contenu des divers cours ont été fixés par le directeur général de l'enseignement, M. Ronald Jean, qui a gagné en mai dernier, la grande compétition provinciale "les Etoiles de demain" au festival Molson de Montréal.

M. Jean prévoit un nombre d'inscription absolument sans précédent. En effet les cours de danse de couples ont atteint un degré élevé de popularité dans nos localités. L'année passée, le comité comptait quelques huit cents personnes qui suivaient des cours de danse.

A Masson, les inscriptions se feront à l'école St-Jean-Brebeuf, le dimanche et lundi 13 et 14 septembre, de 7 hres à 11 hres du soir.

Les représentants du comité se feront un plaisir d'accueillir tous les couples, jeunes et moins jeunes qui veulent s'inscrire aux cours de danse.

Accident

à N.-D. de la Salette



Dimanche soir dernier, vers 6h.15 p.m., une Mustang 1966 conduite par M. Jean-Pierre Stanferm a capoté plusieurs fois dans le fossé sur la route 35, à quelques milles de Notre-Dame de la Salette. M. Robert Clément, le propriétaire de l'auto et M. Stanferm ont été découverts inconscients dans les débris de l'auto et ont été conduits à l'hôpital St-michel de Buckingham. M. Jean-Pierre Stanferm demeure à Val-des-Bois.

AVIS

Entrée des classes

à la Commission Scolaire de Notre-Dame des Neiges de Masson.

MERCREDI LE 9 SEPTEMBRE 1970 à 9 HRES A.M.

Les élèves fréquentant les 1er, 2ième, 3ième et 4ième degré devront se rendre à l'école NOTRE-DAME A L'ECOLE NOTRE-DAME AUXILLIATRICE.

Les élèves fréquentant les 5ième, 6ième et 7ième degré se rendront à l'ECOLE ST-JEAN de BREBEUF. Les élèves de maternelle devront se rendre à l'école St-Jean de Brébeuf le 9 septembre à 9 hres également.

Fernande Pearson, sec.-trés.
Commission scolaire N.-D. des Neiges
Masson, Qué. (27-3)

Inscrivez-vous!

4 Québécois
sur 6 sont
déjà inscrits
au nouveau
régime
d'assurance-
maladie
du Québec!



VEUILLEZ ME FAIRE PARVENIR
UN FORMULAIRE D'INSCRIPTION AU
RÉGIME D'ASSURANCE-MALADIE DU QUÉBEC

EN LETTRES MOULÉES S.V.P.

NOM DE FAMILLE

1

PRÉNOM

2

ADRESSE

NO

MUNICIPALITÉ

RUE

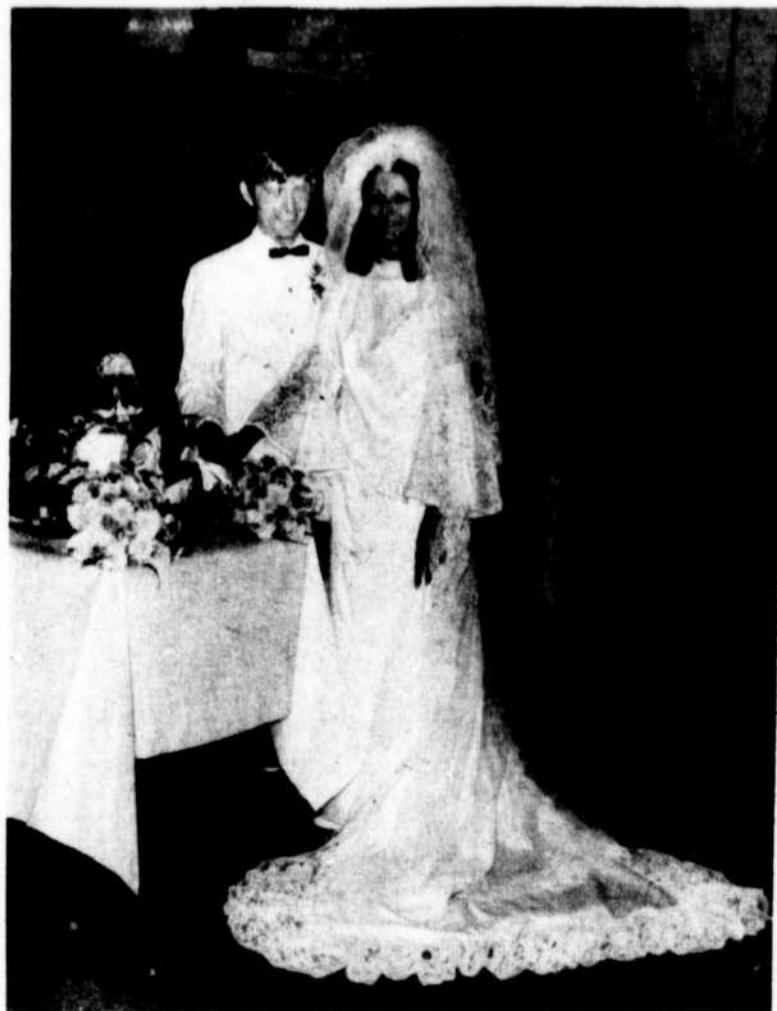
APARTÈMENT

Régie de
l'assurance-maladie
du Québec
Centre d'inscription
Case postale 6600
Québec 2, Qué.
DATE DE NAISSANCE
JOUR MOIS ANNÉE

ZONE POSTALE DU COMTE

Si vous n'êtes pas
inscrit au régime
d'assurance-maladie du
Québec, vous devez le
faire tout de suite.
L'inscription est obli-
gatoire pour tous les
résidents de la pro-
vince de Québec quels
que soient leur âge,
leur état de santé ou
leur situation
financière.
Retournez-nous
ce coupon immé-
diatement.
Faites vite! Vous vous
sentirez bien mieux!

RÉGIE DE
L'ASSURANCE-MALADIE
DU QUÉBEC



M. Guy St-Jean, fils de M. et Mme Sylvio St-Jean de Gatineau épousait dernièrement Mlle Suzanne Laframboise, fille de M. et Mme Joseph Laframboise d'Angers.

Photo Studio Demers.



Le 6 juin 1970 a eu lieu le mariage de Mlle Odette Desjardins, fille de M. et Mme Omer Desjardins de Buckingham à M. Pierre Bédard, fils de M. et Mme Wilfrid Bédard de Pointe-Gatineau. Ils demeurent à Gatineau.

Photo Studio Bastien.



Le 1er août 1970 a eu lieu le mariage de Mlle Lyne Desjardins, fille de M. et Mme Omer Desjardins de Buckingham à M. Denis Sanscartier, fils de M. et Mme Joseph Sanscartier de Pointe-Gatineau. Les nouveaux époux demeurent à Buckingham.

Photo Studio Bastien.

CONFERENCE DU MINISTRE M. CASTONGUAY

Le gouvernement s'engage à poursuivre plus à fond avec les médecins les négociations sur tous les aspects de leur activité professionnelle, nouveaux ou déjà connus, mais à l'intérieur des contre-propositions gouvernementales du 11 août dernier.

M. Claude Castonguay précise que cette déclaration s'applique notamment aux propositions que la Fédération des médecins spécialistes du Québec a présentées au gouvernement, le 11 août dernier, sur les conditions d'exercice de la profession médicale.

Selon le ministre de la Santé, plusieurs aspects des propositions des professionnels de la santé sur les conditions d'exercice de leur profession recourent déjà en bonne partie ceux qui sont contenus dans les contre-propositions gouvernementales du 11 août, portant sur les modes de participation des médecins aux mécanismes de l'assurance-maladie.

Dans cet esprit, les représentants gouvernementaux ont reçu mandat de poursuivre les négociations afin de préciser davantage les objectifs visés par les divers éléments des propositions relatives aux conditions d'exercice de la profession médicale et des contre-propositions gouvernementales touchant les modes de participation.

Dans toute négociation, il est normal que les parties en cause ne soient pas dans l'obligation de rédiger de nouveaux textes de propositions ou de contre-propositions tant que les échanges verbaux à la table laissent place à des discussions plus élaborées sur des textes déjà soumis ou sur des nouveaux aspects qui recoupent les premiers.

Comme exemple tangible de la volonté ferme du gouvernement de négocier avec toute l'ouverture d'esprit dont il est capable, le ministre de la Santé propose de consulter les fédérations des professionnels de la santé pour que les services assurés puissent continuer à être rendus à des conditions uniformes dans le Québec advenant qu'un trop grand nombre de professionnels de la santé se désengagent du régime.

Le ministre de la Santé tient à rappeler ce qu'il a déjà dit à l'Assemblée Nationale et ailleurs: "Le projet de loi de l'assurance-maladie présenté par le gouvernement se veut respectueux de la liberté d'exercice des professions dans leurs aspects purement professionnels".

Dans cette optique, le gouvernement accepte de négocier toutes les propositions des médecins qui rejoignent ce principe et qui ne sont pas contraires à la loi.

D'autre part, le ministre de la Santé signale que ses déclarations publiques sur les négociations ont toujours leur prolongement fidèle à la table des négociations.

Dans son plus récent communiqué de presse, en date du 11 août, M. Castonguay précise qu'il a respecté scrupuleusement le texte des contre-propositions présentées aux professionnels de la santé la même journée.

En conclusion, le ministre de la Santé réaffirme la bonne volonté du gouvernement dans les présentes négociations avec les professionnels de la santé, tout en signalant qu'il ne peut se rendre à toutes les demandes des professionnels de la santé.

"Je demeure convaincu qu'avec le sens des responsabilités dont ont toujours fait preuve les professionnels de la santé, l'assurance-maladie pourra entrer en vigueur dans des délais raisonnables", note enfin M. Claude Castonguay.



M. Robert Pilon, fils de M. et Mme Ernest Pilon épousait dernièrement Mlle Hélène Charron, fille de M. et Mme Raynald Charron de Buckingham.

Photo Studio Demers.

50e anniversaire de mariage



Le 22 août dernier, M. et Mme Arthur Latour de Buckingham maire de cette ville de 1956-8 et commissaire d'école pendant six ans, fêtaient leur cinquantième anniversaire de mariage. M. et Mme Latour ont dix enfants et trente-cinq petits-enfants. Ils remercient les membres de sa famille et ses amis présents à cette activité et plus spécialement M. Marc Assad, député de l'Assemblée Nationale pour le comté de Papineau et le maire de Buckingham, Roger Daoust. De plus, ils remercient le premier-ministre du Québec, M. Robert Bourassa de son télégramme de félicitation. La cérémonie religieuse fut présidée par Mgr. Rollin, assisté de deux de ses neveux, MM. Gilbert et Gilles Patry.

Photo Studio Bastien.

Stage de perfectionnement de deux professeurs de l'Outaouais

LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES TELEPHONISTES - RECEPTIONNISTES.

Les professeurs Lorraine Bastien, de la Polyvalente de Buckingham, et Georgette Dubé, de la Polyvalente de Hull, ont suivi, à l'école Philippe-Périer de Montréal, un stage de perfectionnement sur la formation professionnelle des téléphonistes-réceptionnistes organisé par la direction généra-

le de l'Enseignement supérieur.

Le cours a porté essentiellement sur le protocole du téléphone. Il s'agissait de familiariser les professeurs dispensant des cours de téléphoniste-réceptionniste au secondaire avec les nouvelles techniques de communications téléphoniques et de les initier aux méthodes les plus modernes pour répondre à ces communications.

La compagnie Bell-Canada a assuré pratiquement toute la

responsabilité pédagogique de l'opération. Elle avait délégué 2 instructeurs et un certain nombre de techniciens. De plus, elle avait prêté un abondant matériel ainsi que des films.

Enfin, chacune des soirées a été consacrée à des visites des installations de Bell-Canada, le centre de formation de Montréal, le bureau de l'assistance annuelle etc...

Les visiteurs d'Expo-Québec verront enfin de près ce qu'est la Bourse

"Depuis quelques années, Expo-Québec fait appel à un ministère du gouvernement québécois pour établir le thème de son exposition. Il est particulièrement heureux que ses dirigeants aient choisi cette année le ministère des Institutions financières permettant ainsi à la population de se familiariser avec cet organisme du gouvernement dont le but ultime est de créer un climat de confiance pour la participation des citoyens du Québec à la vie économique de leur milieu." C'est ce qu'a déclaré aujourd'hui le sous-ministre des Institutions financières, Compagnies et Coopératives, Me Louis-Philippe Bouchard, lors d'une conférence de presse au cours de laquelle la participation de son ministère à Expo-Québec.

"Cette initiative coïncide fort heureusement avec la poursuite de M. Bouchard, avec une réorganisation du ministère des Institutions financières Compagnies et Coopératives qui veut, à l'intérieur de son programme d'information, opérer une démythification du monde de la finance. Aussi, à l'occasion de cette exposition, sous le thème des "Institutions financières", le ministère a voulu axer son information sur un secteur particulier de la finance, celui des valeurs mobilières et des activités boursières."

Le public a trop souvent l'impression que "jouer" à la bourse signifie presque obligatoirement accuser des pertes ou empocher des fortunes.

Pour détruire une présomption aussi bien ancrée dans l'esprit du public, le ministère a décidé de mettre sur pied une bourse miniature où, en plus de recevoir des informations sur le fonctionnement de ces institutions, les visiteurs pourront, par le moyen de ce mécanisme, se rendre compte des avantages économiques que comportent, tant pour le Québec que pour les québécois, les transactions mobilières.

Le visiteur du pavillon des Institutions financières verra d'abord un court film intitulé "Bas de laine et papier-monnaie", film qui essaie d'établir un sain équilibre entre deu x

comportements dans l'administration extrême de ses épargnes: l'épargne improductive et la spéculation aveugle.

Le visiteur sera ensuite invité à pénétrer dans la bourse proprement dite. Un téléspectateur y donnera la cote des différentes entreprises inscrites et chacun pourra exercer son choix, quant à la sorte et quant au volume d'actions qu'il voudra se procurer.

Passant ensuite dans une autre salle, le visiteur aura le loisir de revendre les actions qu'il vient d'acheter. Un autre téléspectateur lui indiquera alors la fluctuation de ces valeurs et le bénéfice ou la perte qu'il vient d'enregistrer au cours de ses transactions. Pour ce jeu, les téléspectateurs offriront les véritables cotes boursières du mois précédent, à intervalle de deux semaines entre l'achat et la vente.

Mieux encore, chaque visiteur recevra un certificat souvenir des actions qui ont été en sa possession lors de l'Expo-Québec et il sera invité à garder pendant quelques mois pour voir, à l'aide des pages financières des journaux, quel aurait été le résultat de sa transaction s'il avait réellement investi dans l'entreprise de son choix.

Si modeste soit-elle, il s'agit là d'une tentative pour changer l'attitude du public vis-à-vis le marché mobilier étant donné que ce marché est un facteur important de prospérité, tant pour les individus que pour le Québec lui-même.

Le pavillon servira également à illustrer les différents services que ce ministère rend à la population québécoise et aux institutions qui créent son progrès économique. Une documentation sera remise à ceux qui en feront la demande, documents qui insisteront particulièrement sur la valeur de l'investissement comme moyen d'accroître ses revenus, et sur le rôle du ministère à l'intérieur de l'appareil administratif du gouvernement québécois.

Cinq téléromans, dont deux nouveaux, feront la joie des téléspectateurs de la chaîne française

TELEVISION

- «Mont-Joye», le lundi à 19 h 30
- «Le Paradis terrestre», le lundi à 21 h 00
- «Rue des Pignons», le mardi à 21 h 30
- «A la branche d'Olivier», le jeudi à 19 h 30
- «Quelle famille!», le dimanche à 19 h 00

A l'affiche le lundi à 19 h 30, «Mont-Joye», un nouveau téléroman dont l'action se déroule dans un village de l'Estrie et qui veut montrer la vie rurale et villageoise en pleine transition.

«Le Paradis terrestre», le lundi à 21 heures, reprend l'affiche dès le 7 septembre à la chaîne française de télévision de Radio-Canada.

«Rue des Pignons», le mardi à 21 h 30. C'est la quatrième saison de ce très populaire téléroman.

A la branche d'Olivier, nouvelle télécomédie où les situations cocasses ne manquent pas, met en vedette le célèbre duo de comiques Olivier Guimond et Denis Drouin.

«Quelle famille!», le dimanche à 19 heures, à la chaîne française de télévision en couleur de Radio-Canada. Deuxième saison d'un téléroman qui s'est hissé, dès ses débuts, à une des premières places dans la faveur du public et qui n'a jamais perdu, depuis, de sa popularité.



Province de Québec
Comté Papineau

La Commission Scolaire Régionale Papineau

BUREAU DE LA DIRECTION GENERALE DES ECOLES

ENTREE DES CLASSES - SEPTEMBRE 1970.

Bienvenue!

La Commission Scolaire Régionale Papineau est heureuse de souhaiter la plus cordiale bienvenue à tous ses étudiants (es).

Dates d'entrée:

Polyvalente:	E.P.S.C. I - II - III - IV	9 septembre
	Secondaire I, 8 ^e année	
	Secondaire II, 9 ^e année	10 septembre
	Secondaire III, 10 ^e année	
	Secondaire IV, 11 ^e année	11 septembre
	Secondaire V, 12 ^e année	
Enfance inadaptée:		13 septembre
Autres écoles:	Tous les étudiants,	13 septembre

NOTE: Les élèves demeurent à l'école toute la journée.

Remarques générales:

I - Tenue vestimentaire

Les étudiants (es) doivent être proprement et décemment vêtus (es).

- a) Garçons: Le port de la chemise et de la cravate ou gilet, collet roulé, pantalons ordinaires (pas de "jeans ni overall"), souliers ordinaires, veston ou gilet type veston.
- b) Filles: Blouse blanche à grandes manches, réf: Guilmar no. 574 - Jupe grise, longueur raisonnable, réf: Guilmar no. 1937 - Bolero bleu-marin, réf: Guilmar no. 702 - Blazer bleu-marin, réf: Guilmar no. 905
- c) Education physique: Le costume d'éducation physique est obligatoire à l'école polyvalente - spécifications fournies par l'école.

II - Tenue personnelle

Toutes les excentricités sont bannies.

- a) Garçons: Cheveux et favoris trop longs - Le port de la barbe.
- b) Filles: Maquillage démesurément prononcé.

Remarques particulières

CADENAS: Les étudiants (es) de la polyvalente sont priés d'apporter leurs cadenas dès la première journée afin de pouvoir mettre leurs biens sous clef. Ceux qui n'ont pas de cadenas apporteront l'argent nécessaire à cet effet: \$3,00

Antoine Morin,
Directeur général des écoles.

Un état des recettes et dépenses doit être remis à la Régie par les détenteurs de licences

En vertu du nouveau règlement No. 1 relatif aux licences pour systèmes de loteries, les organisateurs professionnels comme les simples requérants, devront dorénavant produire un rapport complet sur leurs recettes et déboursés dans les 15 jours suivant la date fixée pour l'attribution des lots au hasard.

Demandé par la Régie des loteries et courses du Québec, ce rapport devra aussi préciser le nombre et la valeur des prix attribués aux gagnants, les noms et adresses de ces derniers sous leur propre signature, les noms et adresses d'au moins trois témoins du processus de collation des chances de gagner un prix et du tirage au sort, de même que le nombre de billets vendus et non vendus. La Régie confisquera le cautionnement, s'il en a été exigé un, de tout détenteur d'une licence qui omettra de présenter le rapport demandé, et elle s'abstiendra d'émettre toute nouvelle licence à l'endroit du retardataire, tant que ce dernier n'aura pas rempli ses

engagements.

Le pourcentage minimum des recettes provenant d'un système de loterie qui doit être affecté à la distribution en lots au public participant par le détenteur d'une licence est fixé par la Régie, mais il ne peut être inférieur à 10%. Par ailleurs le pourcentage maximum des recettes d'un système de loterie pouvant servir au paiement des frais d'organisation, d'administration et de conduite de la loterie est de: 15% pour le premier \$1,000; 7½% pour cent pour le deuxième \$1,000, et 5% pour le reste.

Peuvent obtenir une licence pour l'organisation d'un système de loterie, les organisations charitables ou religieuses, les foires ou expositions agricoles, ou encore l'exploitant d'une concession donnée à bail, ou toute personne rencontrant les conditions établies par la Régie pour conduire et administrer un système de loterie dans un lieu d'amusement public au Québec. La licence obtenue n'autorise pas le jeu de dés, de

(punch board) ou de table à sous. Le montant ou la valeur de chaque prix attribué dans le cadre d'un système de loterie, ne doit pas dépasser \$100, tandis que l'argent ou la valeur payée pour obtenir une chance de gagner un prix ne doit pas être supérieur à cinquante cents.

La Régie peut faire enquête, pour déterminer si les profits réalisés dans la conduite et l'administration d'un système de loterie ont été effectivement utilisés en tout ou en partie aux oeuvres pour lesquelles une licence a été accordée.

A sa demande pour l'obtention d'une licence, le requérant doit attacher un mandat ou chèque visé de \$10, à titre d'honoraire. Cependant, toute personne qui conduit et administre des systèmes de loteries en des endroits séparés et moyennant des honoraires est considérée comme un organisateur professionnel; de ce fait, elle est astreinte à l'obtention d'une licence spéciale, et doit verser un honoraire de \$50 par événement.

bonneteau, de jeu de dés, de

QUAND - QUAND Bill Clément signe avec les Flyers de Philadelphie

EN VILLE
ET
DANS LE COMTÉ

par

JACQUES DUPONT

LES JEUX DU QUEBEC



Malgré le manque apparent de publicité "Les Jeux du Québec" ont connus un succès, qui a dépassé les espérances des organisateurs. Pas moins de 4,500 sportifs de la région ont participé à ces tournois. C'est dans la natation que notre ville s'est distinguée, en effet, Thurso et la région ont remporté pas moins de 29 médailles d'or et dix médailles d'argent pour un total de 238 points. La meilleure athlète de la région dans la natation a été la jolie Carole Cloutier âgée de 12 ans de THURSO. Mike Slattery du 150, Fraser à Thurso mérita une médaille d'argent dans les 100 mètres et une médaille de bronze dans les 200 mètres (voir photo). J'ai aussi appris qu'au golf, Germain Tremblay de Thurso dans la classe C, au cours d'un tournoi disputé dimanche au club de golf Kingsway, André Guénette de Buckingham s'est aussi mérité la médaille d'argent de la classe B à ce tournoi.

Au début de mon article, je dis le manque de publicité qui a eu lieu dans l'organisation des Jeux du Québec, et c'est à eu lieu parce que d'abord il y a eu des élections et ensuite, d'autres problèmes importants ont accaparés les responsables. Quand même, les organisateurs doivent être félicités, car on me dit qu'il y avait dans cette organisation beaucoup de "Bénévolat" chose rare de nos jours. Aux participants, je veux offrir mes félicitations car sans eux cette événement n'aurait pas eu lieu. Il est à espérer que nos dirigeants encourageront pareilles compétitions pour les Jeux d'Hiver. C'est un début qui doit encourager les promoteurs et espérons qu'ils se continueront. Encore une fois, félicitations aux participants, organisateurs et à ceux qui ont suivis ces jeux.

AU GOLF A BUCKINGHAM

Le tournoi des tournois a eu lieu dimanche au club de golf de Buckingham, dans une température pas trop clémente, car il a plut pour au moins 9 trous incluant le détail de trois équipes. Le grand gagnant a été l'équipe de Maurice Dupuis et de Trépanier qui ont joué 9 sous la normale en 2e à 8 sous la normale. Il y avait les équipes de John St-Pierre et Michel St-Jacques ainsi que Bob Aubé et le Doc. René Lafrenière et ainsi que Yvan Charlebois et Jim Humprey. Il était bon de voir durant le détail de ces trois équipes qui s'est déroulé sous la pluie, pas moins de 60 à 80 parapluies multicolores qui se valaient avec intérêt ce détail. Le tournoi fut un succès d'abord parce qu'il y a eu participation, des membres du golf et aussi parce que spécialement, Marcel Longchamps un des organisateurs a donné plus d'un mois d'ouvrage à cette organisation. Il était secondé par Gerry Roy, Jacques Lefebvre et moi-même. Il faut dire que notre "pro" Parker Moir n'a pas nui à l'organisation, car il y a joué un grand rôle, celui de participant dans le domaine rénumérateur. La chance lui a sourit car il était propriétaire de l'équipe gagnante. Avec ce tournoi les juniors recevront une somme d'argent intéressante pour l'organisation de leurs propres tournois. Le succès remporté malgré la température, encourage les organisateurs à dire: "Vous n'avez encore rien vu" attendez à l'an prochain. La Brasserie Labatt par l'entremise de la firme Roland Chalut Inc., a distribué huit plaques aux gagnants du tournoi. Félicitation à tous ceux qui de prêt ou de loin ont aidé à mettre sur pied une idée qui a commencée avec le Doc. René Lafrenière à Thurso, lors d'un tournoi. A ceux qui se sont rendus au golf, un grand merci pour votre intérêt et votre participation.

LA ROUTE 8

L'ouvrage va bien quoique la route soit de temps à autre assez mal entretenue. Mais il faut être patient car l'on me dit que l'on doit commencer l'asphalte cette semaine. Une chose me tracasse et je crois tracasse plusieurs autres personnes, c'est le fameux pont. Quand-est-ce que ça va commencer? L'ouvrage du pont va certainement retarder le complètement de cette route.

LES ANCIENNES FAMILLES DU QUEBEC

ANDRÉ BARBEAU: André Barbeau, qui portait le surnom de Laforest, venait de Fontenay - le Comté, en Vendée. Il s'établit au Canada vers l'année 1662. Il épousa Marie Jaudon en 1669. Devenu veuf, il convola en seconde nocces en 1686 avec Marie Gagné. Etabli à St-Joseph de Charlesbourg, il y mena une vie active et laborieuse jusqu'à sa mort survenue en 1699. Il eut deux filles et un fils. Ce dernier perpétua l'existence du beau nom de Barbeau dans notre pays.



William Henry (Bill) Clément, 20 ans, de Thurso, fils de M. et Mme A.F. Clément du 164, rue Papineau est devenu le premier joueur de hockey de la ville de Thurso à signer un contrat avec une équipe de la ligue de Hockey Nationale. En effet, ce brillant athlète de Thurso a fait un grand pas dans une carrière des plus prometteuses dans le hockey professionnel, le jeudi 7 août dernier, alors qu'il a signé un contrat professionnel avec les Flyers de Philadelphie de la section Est de la ligue Nationale de Hockey. Notre jeune athlète de Thurso est né à Buckingham, le 20 décembre 1950 à l'hôpital St-Michel. Ses parents ont demeurés à Buckingham avant de déménager à Thurso. L'an dernier, il portait les couleurs des '67 d'Ottawa de la ligue de hockey Junior A de l'Ontario. Il a terminé la saison régulière avec une fiche de 19 buts et 36 assistances, pour un total de 55 points. C'est un athlète de 6'2" et dont le poids se situe dans les 192 livres. La nouvelle recrue a été le premier choix amateur lors de la séance de repêchage de 1970 et participera au camp d'entraînement

ment des Flyers qui débutera le 15 décembre prochain. Au cours de l'été il a poursuivi ses études en Commerce à l'Université de Carleton.

Il a appris son hockey mineur du frère Maurice Turner et de M. Wayne Sage, pour l'organisation du Hockey Mineur de Thurso. D'âge de 14 ans l'actuel instructeur du Canadien de Montréal et pilote du Canadien Junior du temps, tentait d'obtenir ses services. En 1965 et 1966, il évolua avec les Eperviers de Sorel de la ligue de Hockey Junior A du Québec, puis au cours de 1967 il fut échangé à la nouvelle équipe de la ligue de hockey Junior A de l'Ontario, les '67 d'Ottawa, où il demeura pendant trois ans. La direction des Flyers de Philadelphie a fait connaître la nouvelle comme suit:

"Les Flyers ont signé leur premier contrat qu'est le premier choix amateur "William Henry Bill Clément", a déclaré le gérant général du club M. Keith Allen. Nous croyons, que nous avons en Clément un leader éventuel disait M. Allen. Il est un premier choix très important pour nous. Je dirais même qu'il est aussi important pour nous que notre premier choix de l'an passé Bobby Clarke. Bill Clément c'est rendu avec sa famille à Philadelphie et c'est là qu'il signa son premier contrat professionnel. La famille et Bill Clément était en vacances à New Jersey. Il a de bonnes chances de participer aux activités de la Ligue Nationale dès cette année. L'an passé il a agit comme surveillant envers les joueurs adversaires, comme Gilbert Perreault et Dale Tallon, qui étaient les deux premiers choix dans les rangs amateurs. Il se rendra à Québec pour le 15 septembre prochain.

Entre-temps, les contribuables de la ville de Thurso peuvent être fiers de voir un des leurs participer aux activités d'une équipe professionnelle. En plus, d'ici quelques années, l'on sait qu'un autre de Thurso, Guy Lafleur, fera le saut dans la Ligue Nationale. Pendant plusieurs années, notre jeune athlète se préparait à être future étoile dans la Ligue Nationale. En peu de temps la ville de Thurso fournira aux joueurs de calibre de la Ligue Nationale. Donc, deux fleurs de plus au chapeau de l'organisation du Hockey Mineur de Thurso. Honneur et mérite à tous et chacun et que les meilleurs vœux accompagnent William Henry (Bill) Clément à Philadelphie.



Les Jeux du Québec REGION DE L'OUTAOUAIS

NOS ATHLETES LOCAUX NOUS FONT HONNEUR AUX JEUX DU QUEBEC A HULL.

Les athlètes représentant les villes de Buckingham, Masson et Thurso dans le comté de Papineau ont causé une favorable surprise dans les diverses compétitions d'athlétisme pour les Jeux du Québec tenues en fin de semaine dernière au terrain de l'école Philémon Wright à Hull. En effet, nos représentants ont su bien nous représenter en remportant des compétitions là où des représentants des villes de Hull, Gatineau et plusieurs autres étaient les favoris. Lors de la cérémonie de clôture des Jeux du Québec tenue dimanche soir dernier, la ville de Hull s'est vue remettre le drapeau officiel d'honneur des Jeux du Québec, région de l'Outaouais. Les Jeux se sont déroulés du 22 au 30 août dernier dans neuf régions de la province et chaque municipalité gagnante. Dans l'Outaouais, Hull a terminé en tête du classement avec 653 points, suivi de Gatineau, 312 points et Maniwaki, 196 points. La région de l'Outaouais comprend les comtés de Hull, Gatineau, Labelle, Pontiac et Papineau. Un total de 12 disciplines sur 18 ont été présentées, par le Comité des Jeux du Québec, région du Québec.

CLASSEMENT GENREAL:

Les amateurs pourront comprendre la magnifique performance de nos athlètes locaux en suivant le classement général des Jeux. La ville de Hull s'est classée bonne première avec 653,45 points; Gatineau s'est classé 2e avec 312,15 points; Maniwaki avec 196,10 points s'est classée 3e; Buckingham s'est classé 4e avec 176,82 points. Là où notre région a été à la hauteur est dans l'athlétisme: La ville de Hull s'est classée première avec 790,75 points; Maniwaki s'est classé 2e avec 552,30; Aylmer 450,12; Masson 411,58; Gatineau 260,50. La ville de Buckingham s'est classée 8e avec 79,60. Au tennis, les représentants de la ville de Buckingham ont remporté une médaille d'or avec un total de 62,2 en avant des représentants de la ville de Hull qui a obtenu 59,5. Un autre sport où les représentants de Buckingham et Thurso se sont distingués est le golf. En effet la ville de Buckingham s'est classée 4e, tan-

dis que la ville de Thurso s'est classée en 3e. Au cyclisme, les représentants de Montpelliér se sont distingués en obtenant 40,82 points, pour une 3e position. Dans notre région immédiate, nos athlètes se sont distingués comme suit: Dans l'athlétisme, la ville de Masson a causé la surprise en récoltant un total de sept médailles d'or, 8 d'argent et 5 de bronze. Mlle Louise Lacoursière et Benoit Guitard se sont distingués en récoltant chacun deux médailles; Mlle Hélène Tremblay, et MM. Carol Lanthier et Luc Beauseigle ont récolté chacun une médaille. Mlle Odette D'Aoust de Buckingham s'est distinguée en récoltant une médaille d'or pour la course de 800 mètres et une d'argent pour le 400-mètres. Pierre Crevier s'est distingué au lancé du javelot en obtenant une médaille d'or. Mike Slattery de Thurso a obtenu une médaille d'argent et une de bronze dans le 100 mètres et le 200 mètres.



Pierre Crevier



Mike Slattery

Pierre Crevier de Buckingham a récolté une médaille d'or en fin de semaine dernière lors des Jeux du Québec tenu à Hull. Il a terminé en première position dans le lancé du javelot catégorie Senior.

Mike Slattery de Thurso s'est mérité une médaille d'argent dans la classe juvénile pour la course de 100 mètres, et une médaille de bronze pour sa performance dans le 200 mètres.

TOMBOLA

FERME GIROUARD

LAC DONALDSON

6 SEPTEMBRE

MIDI à 7 HRES

Compétitions - Jeux divers - Bingo

Jeux de hazard Diner - Souper

La Ligue de fer à cheval 'Les Rhinolophes'

REMI DAOUST

Rémi D'Aoust, membre de la Ligue de Fer "Les Rhinolophes Sr." et de l'Association des Clubs de Fer du Québec, en est à sa 4e saison dans le sport des fers. Dans ces quatre années, il a accumulé plusieurs honneurs. Tout d'abord: En 1967 il a gagné le championnat des compteurs pour les points; La même année, il s'est mérité le trophée du joueur le plus utile à son club; en 1968 il a été choisi le sportif par excellence dans la ligue; il a participé à au-delà de trente tournois dans l'Association des clubs de Fer du Québec et accumulé plus de \$300, en bourse et trophées. En 1969 Rémi s'est classé dans tous les tournois, donc il a participé. Il s'est classé en 3e position des compteurs pour la saison '69.

Il était le seul joueur de fer de Masson à faire partie de la Ligue de fer "Les Rhinolophes"; maintenant son épouse Thérèse en fait partie: Dans la section féminine.

Il avait comme lancé le tour complet communément appelé le "flip". Il lance maintenant le tour et quart "side-pitch" record personnel: 23 ringers dans une partie de 50 points moyenne au début de 1967: 33%, Moyenne au début de 1970: 45%. Ambition: Contrôle à la perfection son nouveau lancer, camper à la belle étoile.

LES RHINOLOPHES SR.

SECTION A

FIN DE SAISON

1 J. Potvin	46	Pharmacie Renaud
2 C. Lanthier	37	H. Ladouceur
3 M. Barbary	27	I.G.A.

4 A. Deschatelets 26 Haspect Bowling

SECTION B

1 L. Lalonde	42	Moise Gauthier
2 R. Lépine	40	Delisle Furniture
3 G. D'Aoust	38	Léo Trudel

SECTION F

1 Léa Potvin	24	Eli Assad
2 N. Morin	22	B'ham Pizza
3 Diane Nixon	7	Assad & Co.
4 F. Lépine	3	Jacques Lefebvre

"N.B. - L'équipe Potvin et Morin ont fini en première position de la ligue. Ils ont joué une partie de plus pour déterminer qui gagnera le trophée. C'est à la suite de cette partie que l'équipe Potvin sorti vainqueur.

Voici le classement pour les séries semi-finales

CLASSE A

1 Potvin a accumulé 181 points, - 2 - Lanthier a accumulé 143 points. / Prochaine joute Lanthier vs Barbary.

CLASSE B

1 Lalonde - 152 points et -2- D'Aoust - 197 points. / Prochaine joute Lépine vs Lalonde.

CLASSE F

1 Morin	ont accumulé	104
2 Potvin	"	72
3 Nixon	"	60
4 Lépine	"	33



DES ATHLETES EN "OR"

Mlle Odette D'Aoust de Buckingham s'est mérité une médaille pour sa performance dans le 800 mètres, catégorie cadet; De Masson: Benoit Guitard (2 médailles), course 150 mètres et 1,200 mètres, catégorie cadet; Hélène Tremblay dans le 600 mètres, bainjamine; Louise Lacoursière (2 médailles d'or) dans le 50 mètres et 150 mètres; En haut à gauche: Luc Beauseigle, 1500 mètres, catégorie cadet.



DES ATHLETES EN "ARGENT"

En bas: Mlle Odette D'Aoust de Buckingham, 100 mètres; Normand Guitard, 600 mètres, Claire Racicot, 600 mètres et Nicole Laflamme 50 mètres et en haut: Claude Richer Javelot; Alain Gravelle, 1,500 mètres; Yolain Bianchi dans le 5,000 mètres.



Voici deux officiels représentant la ville de Masson qui ont accompli un travail formidable: M. Yolain Bianchi qui pendant 15 jours, a travaillé les athlètes de Masson avec un ferveur des plus ardue et Robert Gravelle, MM. Robert Rochon et Guy Quintal ont également travaillé.



MEDAILLE DE BRONZE

Luc Richer saut en hauteur, catégorie sénior; Denis Charlebois dans le 600 mètres; Normand Guitard, 1,200 mètres bainjamine; Yolain Bianchi dans le 200 mètres.



Cette chronique sur les occasions d'emplois est un message d'intérêt public présenté par votre journal Le Bulletin de Buckingham en collaboration avec le Centre de Main-d'Oeuvre

"L'emploi de la main-d'oeuvre du pays en vue d'obtenir le maximum de production, voilà en des termes très simples le but du Centre de Main-d'oeuvre. Les Centres ont ajouté un chapitre dynamique à l'histoire du progrès industriel et social. Il contribue, directement ou indirectement au bien-être de tous les Québécois.

La capacité de production augmente dans la mesure où les travailleurs sont choisis avec soin et placés dans les postes où ils peuvent rendre les meilleurs services. Une production accrue diminue automatiquement les frais d'exploitation et augmente le bien-être économique du pays. Tous les citoyens profiteront à des degrés divers des avantages d'une sélection, d'une orientation et d'un placement judicieux de la main-d'oeuvre.

On a souvent dit que la plus grande richesse d'un pays est son capital humain. C'est le travail du peuple qui permet l'exploitation de toutes les autres ressources nationales; mais, pour que cette exploitation soit fructueuse, il est essentiel que la population reçoive la plus grande mesure possible de formation et que cette formation soit utilisée au maximum.

C'est dans ce travail d'utilisation du capital humain que le Centre de Main-d'Oeuvre joue un rôle essentiel. Comme son but principal est de fournir aux employeurs les travailleurs qui leur conviennent et de diriger ceux-ci vers les postes qu'ils remplissent le mieux, le Centre s'efforce continuellement de trouver le travailleur dont les connaissances et l'expérience répondent aux besoins de tel ou tel emploi spécifique, c'est-à-dire trouver pour chaque poste l'homme qui le remplira le mieux.

Si un poste est rempli à la satisfaction mutuelle de l'employeur et de l'employé, cela assurera une période plus longue d'occupation de ce poste, ce qui diminuera automatiquement le roulement de la main-d'oeuvre, qui est une opération coûteuse. Le succès obtenu dans ce domaine par les Centres de Main-d'oeuvre représente une autre économie d'envvergure. On a estimé qu'une diminution additionnelle de 10% du roulement de la main-d'oeuvre épargnerait à l'industrie plus de cent millions de dollars par année. Trouver l'homme qui il faut pour tel ou tel emploi, dans un pays vaste et aussi développé qu'il l'est au point de vue technique est un problème qui demande une attention minutieuse et des services spécialisés. Pour accomplir cette tâche, le Ministère de la Main-d'Oeuvre et de l'Immigration a ouvert plus de 200 bureaux locaux dans diverses localités du pays. Chaque bureau a un personnel spécialisé et qui possède l'expérience voulue pour répondre aux besoins très variés des employeurs dans tous les domaines d'activités. Voilà un endroit où l'on peut s'adresser en toute confiance.

Cette rubrique vous est présentée par ce journal à titre de Service public en collaboration avec le Ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration.



MEDAILLE EN ARGENT

Carol Lanthier médaille d'or dans le lancé du disque et médaille d'argent dans le lancer du poids.



CAROLE CLOUTIER DE THURSO MEILLEURE ATHLETE. DANS LA NATATION.

La jolie Carole Cloutier, 12 ans, de Thurso, a mérité une médaille d'or dans les compétitions de natation qui ont lieu dans le cadre des "Jeux du Québec" à Masson dernièrement. Les nageurs de la ville de Thurso ont aidé le comté de Papineau à balayer tous les honneurs dans les compétitions de natation. Le comté de Papineau a récolté 29 médailles d'or, 10 d'argent pour un total de 238 points. Félicitations à Carole Cloutier.

LE BULLETIN E B SPORTIF

Baseball régional de l'Outaouais

SEMI-FINALE

Pointe-Gatineau prend une avance de 1-0.

Les Bantam de Buckingham, du pilote André Périard, ont passé en semi-finale en battant le Thurso en 2 parties consécutives. Pointe-Gatineau en a fait de même avec le Hull. La première partie de la semi-finale a eu lieu à Pointe-Gatineau où le Buckingham a perdu de justesse au compte de 6 à 4. Le lanceur gagnant a été DENIS KINGSBURY.

"2 VICTOIRES DES B'S"

Les B's Bantam ont enlevé un double aux mains du Pointe-Gatineau. La première partie avait été commencée auparavant, mais elle ne pu se terminer à cause de la pluie. Elle s'était arrêtée après 3 manches 1/2 de jeu et le pointage était de 3-2 en faveur du Buckingham. Elle se continua la semaine suivante encore à Buckingham et on en profita pour jouer une autre partie. Les B's ont donné une raclée au Pointe-Gatineau en les battant au compte de 9-2. Le lanceur gagnant fut NORMAND FAIRFIELD.

FIELD. Dans la deuxième partie, Pointe-Gatineau prenait une avance de 5-1 après quatre manches 1/2. Mais le pilote André Périard avec une stratégie de dernière heure vit son équipe prendre les devants 6-5 à la fin de la 5e manche. Les B's ajoutèrent un point à leur avance à la 6e et gagnèrent 7 à 5. Le lanceur gagnant fut NORMAND FAIRFIELD.

Avec ces deux victoires, les B's passent en finale contre Gatineau. La première partie de la finale sera disputée à Gatineau, jeudi le 3 septembre. Le Gatineau viendra rendre visite aux B's, dimanche le 6 septembre.



Equipe des B's, de l'équipe de baseball de Buckingham, en finale contre Gatineau. L'équipe Bantam de l'Outaouais.

EQUIPES DE BASEBALL LES B'S BANTAM DE BUCKINGHAM EN FINALE DE LA LIGUE BANTAM DE L'OUTAOUAIS REGIONAL CONTRE LE GATINEAU.

Voici les B's de Buckingham catégorie Bantam de Buckingham présentement en finale de la ligue de baseball Bantam Régional de l'Outaouais contre les représentants de Gatineau. Première rangée, en bas de gauche à droite: Marc Lauzon, Guy Crevier, Guy Thibeault, André Lanthier, Daniel Chicoine, Pierre Bourassa, Marc Chénier, Serge Charbonneau, Richard Chartrand, Claude Chartrand, Gilles Parent. En haut: André Périard, instructeur; Robert Lépine, trésorier; Michel Fecteau, assistant-instructeur; Robert Landry, Fernand D'Aoust, Jean D'Aoust, Normand Stooke, Normand Fairfield, André Soucy, assistant-instructeur, David Hayes, gérant de l'équipe. Bonne chance à nos B's pour remporter le championnat.

COMPETITION:

Cadet (15 ans et moins)

- (1) Simple masculin.
- (1) Simple féminin.

Junior (16 et 17 ans)

- (1) Simple masculin.
- (1) Simple féminin.
- (2) Double masculin.
- (2) Double féminin.

Sénior

- (1) Simple masculin.
- (1) Simple féminin.
- (2) Double masculin
- (2) Double féminin
- (2) Double mixte.

16 personnes.

Compétition

Si la température le permet, dimanche à 13 heures l'équipe de tennis les Ambassadeurs de Buckingham affrontera une équipe de tennis de Saint-Jean d'Iberville.



Rangée du haut (de gauche à droite) - Auride St-Louis (instructeur), André Carrière, Carl Yank, Gilles Bisson et Pierre Charette. Rangée du bas (même ordre) - Nicole Carrière, Claudette Lanoie, Agnès Carrière, Odette Daoust et Suzanne Cadieux.

"LES AMBASSEURS"

Tous ceux de la région qui désireraient compétitionner contre cette équipe de tennis, veuillez communiquer avec Auride St-Louis, 180, Lorrain, Buckingham, Qué. Tél.: 986-3597.

Roquebrune remporte les honneurs

Lors du dernier tournoi de Fastball Intermédiaire Régionale disputé à Buckingham, l'équipe Rockbrune de Buckingham a remporté les honneurs. Voici le gérant Denis Boucher du Rockbrune qui reçoit le trophée Labatt 50 des mains de David Hayes directeur du tournoi, tandis que Bob Larocque, propriétaire de l'équipe Rockbrune reçoit la bourse de \$125 des mains de André Périard, organisateur du tournoi.

Voici Gabriel Lanthier, pilote de l'équipe Masson, finaliste au tournoi qui reçoit un trophée Labatt 50 des mains de André Soucy, directeur du tournoi, et une bourse de \$75 des mains de Robert Lépine, directeur du tournoi.



Davis Hayes - Denis Boucher - André Périard, équipe Roquebrune (Right) Robert Larocque. Présentation champion trophée et Bourse \$125.00, tournoi fastball, Buckingham août 21, 22, 23.



Gauche: Robert Lépine (centre) M. Gabriel Lanthier (droite) André Soucy, équipe Masson. Présentation finaliste, trophée et bourse \$75.00. Tournoi Labatt 21, 22, 23 août, Buckingham.

Chasseurs et pêcheurs de l'Outaouais ont des amendes à payer...

Le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, vient de rendre public le détail des diverses infractions aux règlements de la chasse et de la pêche commises durant le mois de mai dernier, ainsi, que le montant des diverses amendes qui les ont sanctionnées.

Il ressort des compilations officielles que c'est un total de \$11,325 qu'ont eu à verser au trésor public les quelque 533 contrevenants à l'un ou l'autre des règlements qui protègent notre faune.

Dans la région de l'Outaouais, 47 contrevenants à l'un ou l'autre des règlements de

la chasse et de la pêche ont eu à payer, globalement, la somme de \$835 en amendes diverses.

Les infractions se répartissent comme suit:

5 cas d'infraction aux règlements de la chasse au chevreuil; (avec \$350 d'amende au total); l'infraction au règlement relatif à la chasse à la perdrix (\$20 d'amende); 14 cas d'infraction aux règlements de la pêche (avec \$150 d'amende, globalement) et quelque 27 "cas divers" (infractions mineures, infractions aux règles de sécurité du transport des armes, etc.) qui ont rapporté \$315 au trésor public.

Ligue Commerciale de balle molle à Angers

EN DIX MANCHES... BRAZEAU EXCEL DÉFAIT

SILVER STARS 7-6 ET NIVELE LES CHANCES DANS LA

FINALE 3-3.

Les amateurs et supporters de la ligue Commerciale de balle molle d'Angers ont assisté, mardi soir dernier à la joute la plus excitante, depuis la formation de la ligue il y a 4 ans.

En effet, un simple de Jacques Beaudry, un but sur balles et une erreur sur un coup frappé de Rolland Lafrance suivi d'un mauvais lancer du 2e but du Silver Stars au marbre a permis à l'équipe Brazeau de briser une égalité de 6-6 et de prendre une avance de 7-6 et remporter une victoire à la dixième manche, lors de la 6e joute de la série finale disputée mardi soir dernier au terrain de l'école du Sacré-Coeur d'Angers. Par cette victoire, le Brazeau Excel a nivelé les chances dans la série

finale trois joutes à trois. Le Silver Stars avait saisi une avance de trois joutes à zéro, puis le Brazeau Excel a excellé à l'offensive et à la défensive pour remporter trois victoires consécutives et niveler les chances 3-3. Les deux équipes se sont disputé une des joutes les plus serrées du début à la fin. Au début de la 6e manche, le Silver Stars avait saisi une avance de 6-5 mais le Brazeau Excel a nivelé les chances 6-6 à la fin de la 7e manche. Le Brazeau Excel avait saisi une avance de 2-0 dès la manche initiale, puis le Silver Stars a nivelé 2-2 à la 2e. Le Brazeau Excel avait saisi une avance de 5-2 à la fin de la 5e. Jacques Beaudry a été le meilleur frappeur du Brazeau Excel avec trois simples. Normand Brazeau a remporté la victoire. Claude Robert son a été le meilleur frappeur du Silver Stars avec un triple et un simple. Roger Brazeau a subi la défaite. La 7e et décisive joute de la finale s'est disputée hier soir.

BRAZEAU EXCEL EVITE L'ÉLIMINATION.

L'équipe Brazeau Excel a évité l'élimination dans la finale de la Ligue Commerciale de balle molle d'Angers jeudi soir dernier en remportant une éclatante victoire de 4-2 sur les gars du Silver Stars lors de la 4e joute de la série pour réduire l'avance du Silver Stars trois joutes à une dans la série. Raymond Brazeau a dirigé l'offensive des vainqueurs avec un triple, un simple, bon pour deux points. Normand Brazeau a remporté la victoire. Roger Brazeau a été le meilleur frappeur des perdants avec un double et un simple. Michel Sabourin a subi la défaite.

SILVER STARS PREND UNE AVANCE DE 3 A 0.

Mercredi soir dernier, le

Silver Stars avait saisi une avance de trois à zéro dans la finale, grâce à une victoire de 6-5 sur l'équipe Brazeau Excel. Un circuit de Michel Sabourin à la fin de la 7e manche a permis de briser une égalité de 5-5 et donner une victoire de 6-5 à l'équipe du Silver Stars sur le Brazeau Excel. Michel Sabourin qui a remporté la victoire a aidé sa propre cause en plus de son circuit, en frappant deux doubles et un simple. Normand Brazeau a été le meilleur frappeur des perdants avec deux doubles qui a fait produire trois points. Jacques Beaudry a subi la défaite.

BRAZEAU EXCEL RÉDUIT L'AVANCE DU SILVER STARS 3 A 2.

Les gars du Brazeau Excel ont démontré que la série finale 1970 de la ligue Commerciale de balle molle d'Angers se

disputait à deux, en remportant une éclatante victoire de 15 à 9 sur le Silver Stars pour réduire l'avance de ces derniers dans la série finale, trois joutes à deux, lors de la 5e joute, présentée lundi soir dernier. D. Chartrand, Serge Mineault, R. Desjardins et Jacques Beaudry ont dirigé l'offensive des vainqueurs. Daniel Chartrand et J. Beaudry ont chacun fait compter trois points. Chartrand a frappé un triple et Beaudry a frappé deux doubles. Roger Desjardins et Serge Mineault ont chacun fait produire deux points. Mineault a frappé un double tandis que Desjardins avec un simple. Normand Brazeau a remporté la victoire. Henri Legault et Roger Brazeau ont été les meilleurs frappeurs des perdants. Legault a frappé un circuit, tandis que Roger Brazeau a frappé trois doubles. Michel Sabourin a subi la défaite.

A tous mes amis sportifs

A tous mes amis sportifs, je tiens à vous remercier pour tout ce que vous avez fait pour moi pendant les trois années que j'ai vécu parmi vous. Croyez-moi que j'emporte avec moi de nombreux souvenirs. Je tiens à remercier l'organisation des B's l'exécutif du club B's Jr., les joueurs des B's Jr., l'organisation du Hockey Mineur, Lucie Chartrand et Jean Fauvel pour les magnifiques cadeaux que vous m'avez présenté à la soirée du club Jr., samedi soir dernier, à l'hôtel de ville. Je tiens à remercier spécialement Monsieur le Maire Roger D'Aoust pour sa vive collaboration pour les sports de la ville. Aussi un grand remerciement au Bulletin de Buckingham, et le rédacteur en chef, M. Dulac et le rédacteur sportif, M. Yvan Parry pour leur coopération dans la publicité des sports. Je profite de l'occasion pour inviter plus d'adultes à s'intéresser à la jeunesse d'aujourd'hui car croyez-moi c'est une expérience unique. Votre travail est toujours apprécié par les personnes qui comprennent vraiment les jeunes.

Donc, un gros bonjour et merci à chacun de vous; ce n'est pas un adieu, mais un au revoir seulement.

Maurice Morin.

LES B'S MENENT 11 A 6 A LA FIN DE LA 6e MANCHE A HULL

Les B's de Buckingham du pilote Bernard Lavergne possèdent une avance de 11-6 sur les Astros au début de la 2e moitié de la 6e manche, lorsque l'officiel du marbre a arrêté la 3d joute de la série finale de la ligue de baseball Interprovinciale O'Keefe mardi soir dernier au parc Fontaine.

Lucien Chartrand as-artilleur des B's lançait en remplacement de Gilles Lanthier. Bernard Lavergne a frappé un solide circuit au champ centre pour donner une avance de 7-6. G. Dayton a débuté comme lanceur pour les Astros et David Watherton l'a remplacé.

La joute s'est poursuivie à Buckingham mercredi soir là où elle avait été arrêtée mardi soir. Les Astros étaient au bâton. Immédiatement après la fin de la joute, l'on entreprendra la 4e de la série finale. Une victoire dans les joutes permettrait à nos B's de remporter les honneurs de la finale et ce à leur première année d'activités dans la ligue de baseball Interprovinciale O'Keefe. Au cours de cette joute, de mardi soir, l'officiel du marbre a dû expulser plusieurs joueurs des deux équipes. Il paraît que les Astros jouaient rudement. On est même venu prêt à assister à un combat de boxe. Entre-temps, espérons qu'il n'en sera pas de même au stade McAndrew de Buckingham. Il n'y a pas à dire avec des températures de presque de froid sibérien, les joueurs et leurs supporters essaient de se réchauffer d'une manière ou d'une autre. Bonne chance à nos B's.

VOYAGE DES B'S BANTAM

Pour récompenser les joueurs Bantam et les faire profiter d'un voyage à Montréal sans que les joueurs aient à débours aucun sou, le gérant des BANTAM, DAVID HAYES a organisé un voyage à Montréal. Il a reçu l'aide d'André Périard, Michel Fecteau, André Soucy, et Robert Lépine. Toutes les dépenses du voyage ont été payées par les profits du tournoi de fastball organisé à Buckingham il y a 2 semaines. Ce voyage se composait de 2

items intéressants. Première - ment les Bantam se rendirent au Parc Jarry pour voir les Expos disputer la victoire aux Reds de Cincinnati. Pendant la partie on marqua au tableau indicateur, la présence des B's Bantam de Buckingham. Ceci fut très apprécié par les B's. Le voyage se continua par la visite de Terre des Hommes. Ce voyage a été apprécié par tous les joueurs et par tous les organisateurs. Ce voyage a eu lieu le 30 août.

Ligue Commerciale de Balle Molle de Masson

LES LOISIRS PRENNENT UNE AVANCE DE UN A ZÉRO.

Les Loisirs ont complètement anéanti la défensive de l'équipe des Pompiers, lors de la première joute de la finale de la ligue Commerciale de Masson présentée jeudi soir dernier, en leur infligeant une cinglante défaite de 19-3 pour prendre une avance de 1-0 dans la finale. Paul Boisvert a dirigé l'offensive des Loisirs en produisant un total de sept points. Il a frappé un circuit bon pour trois points et trois simples bons pour quatre points. Son coéquipier, Lucien Gosselin a produit trois points avec un double et trois simples en quatre apparitions. Michel Lyons a remporté la victoire. Maurice Lahaie a été le meilleur frappeur des Pompiers avec un triple et deux simples en quatre apparitions. Carol Lanthier a subi la défaite.

LES LOISIRS PRENNENT UNE AVANCE DE 2 A 0.

Les Loisirs ont saisi une avance de 2-0 dans la finale de la ligue Commerciale de balle molle de Masson, lundi soir dernier, en remportant une victoire serrée de 9-8 sur les gars de la brigade des Pompiers. Un simple de Robert Lahaie avec un coureur sur les sentiers au début de la 7e manche a permis de briser une égalité de 8 à 8 en une avance et une victoire de 9-8. Auparavant, les Loisirs avaient dû exécuter un ralliement alors que les Pompiers possédaient une avance de 8-6; avec deux coureurs sur les sentiers, le frappeur de relève, Deguise Charlebois frappa un solide triple bon pour 2 points qui nivelèrent le pointage. Puis Charlebois compta le

point vainqueur sur le simple de Lahaie. Michel Lyons le lanceur gagnant a aidé sa propre cause en frappant un circuit bon pour deux points. Robert Lahaie a été le meilleur frappeur des Loisirs avec trois simples. Paul Lanthier le lan-

ceur perdant, a frappé un circuit bon pour trois points. Michel Gratton a frappé trois simples en quatre.

La 3e joute de la série finale se disputera ce soir jeudi, à 18.30 au terrain St-Jean de Brébeuf.

ABATTEZ TOTALEMENT plus de besoin avec les

CHARGEUSES HYDRAULIQUES PRENTICE®

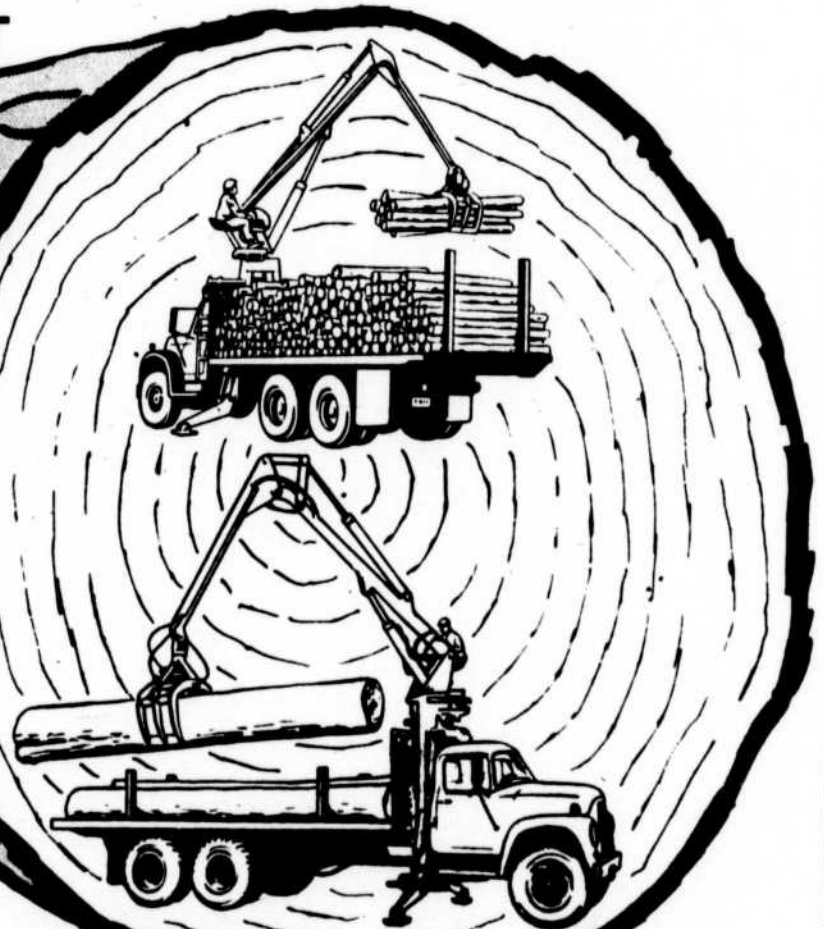
Une chargeuse de billes accomplit — rapide, sûre et facile d'entretien, elle accélère le chargement, le tri et le déchargement. La Prentice est offerte en six modèles de base (puissances de levage de 3,800 à 36,000 lbs.); elle peut être installée sur camion, remorque ou tracteur, ou même stationnaire. La rotation sur 400°, des rallonges de flèches et flèches à levier peuvent être obtenues, à titre facultatif, pour accroître la manoeuvrabilité à grande portée. De construction robuste en acier à haute résistance assurant une durabilité et une stabilité maximale, la Prentice est vraiment la chargeuse la plus productive sur le marché. Voyez-nous sans tarder pour obtenir tous les renseignements ainsi qu'une démonstration.

DISTRIBUTEUR EXCLUSIF AU QUÉBEC



DIVISION D'EQUIPEMENT POUR LA MANUTENTION

12275, ch. Côte de Liesse, Dorval 760 (Montréal), Qué. Tél.: (514) 636-9000



Baseball Ligue Interprovinciale O'Keefe

EN FINALE, LES B'S NIVELENT LES CHANCES UN A UN.

Les B's de Buckingham du pilote Bernard Lavergne ont nivelé les chances 1 à 1 dans la série finale de la ligue de baseball Interprovinciale O'Keefe, dimanche après-midi dernier, en remportant une écrasante victoire de 12 à 3 sur les Astros de Nepean, lors de la 2e joute de la série présentée au parc Fontaine de Hull.

Vendredi soir dernier, au parc McAndrew de Buckingham, devant 400 personnes, lors de la première joute, les Astros de Nepean avaient saisi une avance de 1-0 avec une victoire de 2-0 sur les B's.

Dimanche après-midi, la ligue devait présenter un programme double mais l'absence d'un officiel pour la première joute a obligé la direction de la ligue à présenter une joute seulement. La 3e joute a été présentée lundi soir à Hull, au parc Fontaine.

Roger Laurin et Paul Lanthier ont dirigé l'offensive des B's à une victoire importante de 12-3 en produisant un total de six points. Roger Laurin a fait figure de héros en produisant à lui seul un total de quatre points avec un double et 2 simples. Paul Lanthier a fait produire deux points avec un double et deux simples. L'as-artilleur Lucien Chartrand a remporté sa 3e joute dans les éliminatoires et la première dans la finale, a accordé sept coups sûrs et retiré sept frappeurs sur des prises. Dick Watherdon et Steve Black ont fait produire un point chacun avec chacun un simple. Pat Wright a subi la défaite.

Les Astros ont saisi une avance de 1-0 dès la manche initiale, grâce à un mauvais lancé qui a atteint un frappeur, puis une erreur et un double. Les B's ont nivelé les chances un à un à la 2e manche, grâce à un double, un simple suivi d'une erreur. A la 3e manche, les B's ont compté quatre points grâce à cinq coups sûrs, deux erreurs et un choix intérieur. Les B's ont ajouté deux autres points pour porter le pointage 7-1, grâce à un but sur balles, 2 simples, un sacrifice et un mauvais lancé.

A la manche finale, les B's ont littéralement chassé les Astros du Parc Fontaine en comptant cinq points grâce à un triple, deux doubles, un simple et un but sur balles. Les Astros ont tenté un ralliement de dernière heure, en comptant deux points pour réduire l'avance 12-3, grâce à 2 doubles, un simple et une erreur.

Vendredi soir dernier, les Astros de Nepean avaient saisi une avance de 1-0 dans la finale avec une victoire de 3-0 sur les B's. Jack Cole a dirigé l'offensive des Astros avec deux simples. Wayne Pusch a remporté la victoire, en accordant trois simples et retirant 12 frappeurs sur des prises. Guy Boisvert le lanceur perdant a accordé trois simples et retirant 3 frappeurs sur des prises.

LES B'S ELEMINE LES SOONERS D'OTTAWA.

Les B's ont complètement pris par surprise les amateurs de baseball d'Ottawa et la région en remportant une victoire de 2-1 pour ainsi éliminer les Sooners d'Ottawa en trois joutes, jeudi soir dernier au parc Fontaine.

L'étoile de la joute a été l'as-artilleur Lucien Chartrand qui a lancé sa 2e partie en autant de jours alors qu'il a accordé 2 coups sûrs et retirant 6 frappeurs sur des prises, dont 4 au cours de la 6e et 7e manche.

Alors que les Sooners avaient saisi une avance de 1-0 à la 4e manche, Bill McDonnell frappa un double; puis avança au 3e coussin sur un sacrifice de Brian Pallick; puis une chandelle sacrifice de Bruce Donaldson fit com- ter McDonnell. Puis à la 7e, les B's ont compté comme suit: Avec un joueur de retiré, Kimmy Lahey fut sauté sur une erreur; Paul Lanthier frappa un simple; Gilles Lanthier fut gratifié d'un but sur balles; Claude Gaudet frappa dans un choix intérieur et un 2e retrait; Bernard Lavergne frappa en relève de Marc Carrière, avec un long simple pour faire croiser le marbre aux frères Paul et Gilles Lanthier. A la 7e manche, Peter Lacelle remplaça Jimmy Lahey à l'arrêt-court et dès le premier frappeur au bâton, il exécuta un attrapé spectaculaire à l'arrière du 2e but pour retirer le frappeur au premier. Par la suite, Lucien Chartrand retira les frappeurs suivants sur des prises. Bill McDonnell a été le meilleur frappeur des Sooners. Ken Resnick a accordé 3 coups sûrs et retiré 5 frappeurs sur des prises.

PARTIE SANS POINT NI COUP SUR POUR TOM DEMPSEY.

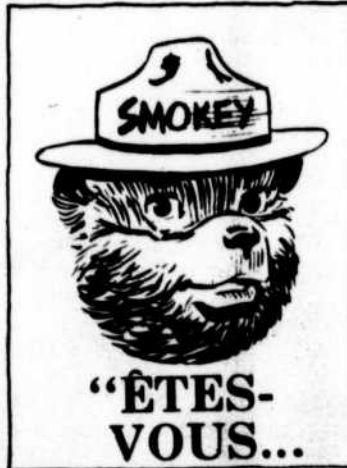
Tom Dempsey a réussi sa première partie sans point ni coup sûr de sa carrière, pour conduire les Sooners d'Ottawa à une victoire de 3-0 sur les B's de Buckingham, mercredi soir dernier au stade McAndrew pour ainsi niveler les chances 1-1 dans la série semi-finale B. Les Sooners se sont assurés de la victoire dès la manche initiale grâce à un triple, un simple et un but sur balles. Puis ils ont ajouté deux autres points avec trois erreurs des B's et une chandelle sacrifice. Guy Boisvert qui a subi la défaite a été excellent comme artilleur alors qu'il a accordé 3 coups sûrs et retiré 6 frappeurs sur des prises. Tom Dempsey a retiré 12 frappeurs sur des prises.

LES AMATEURS ET SUPPORTEURS DE BASEBALL SONT PRIÉS DE PRENDRE NOTE QUE MERCREDI SOIR LE 9 SEPTEMBRE A 8.00 AU STADE MAC-ANDREW DE BUCKINGHAM, UNE EQUIPE DE VENEZUELA VIENDRA AFFRONTER L'EQUIPE ETOILE DE LA LIGUE DE BASEBALL SENIOR INTERPROVINCIALE O'KEEFE. IL EST A NOTER QUE LES PROFITS DE CETTE JOUTE IRONT A DES OEUVRES DE CHARITE DONC TOUS RENDEZ-VOUS AU STADE MAC-ANDREW.

AU 2e TOURNOI DE FASTBALL INTERMÉDIAIRE LABATT 50 A ANGERS, 16 CLUBS SE DISPUTERONT UNE BOURSE DE \$325.

Un total de 16 équipes se disputeront les honneurs du 2e tournoi annuel de fastball Intermédiaire Labatt 50 à Angers en fin de semaine. Lors de la pige des équipes, qui a eu lieu mardi soir dernier par le président du Comité des Jeux d'Angers, il a été révélé que 16 équipes avaient fait parvenir leurs inscriptions et ont été acceptées par les organisateurs. On sait que le gagnant recevra une bourse de \$200 et un trophée, l'équipe finaliste recevra une bourse de \$75 et un trophée, tandis que les équipes de la semi-finale recevront chacune \$25. En plus, il y aura des trophées individuels pour le meilleur frappeur, meilleur lanceur et le joueur le plus utile. Le tournoi débutera dès vendredi soir 7.00 p.m., alors que Taverne Laval de Hull rencontrera Grand View de

Perkins; à 9 hres p.m. l'équipe M.S.A. rencontrera Duguay & Fils; à 11 hres p.m. Hervé Fillion d'Angers rencontrera Dubuc Electrique de Masson. Le tournoi se poursuivra samedi matin à 9 hres a.m., alors que le Taxis Dupuis-Templeton Shaw Mills rencontrera Théo Mineault; 11 hres a.m. Rocquebrune de Buckingham rencontrera Tako Inn de Gati-neau; 1 hre p.m. Buckingham All Stars rencontrera G.M.; 3 hres p.m. J.B. rencontre le Delisle Fuel Oil; 5 hres p.m. Les Amis Choisis de Hull rencontreront les Loisirs de Masson. A 7 hres le gagnant Taverne Laval-Grand View rencontrera le gagnant M.S.A. - Duguay et Fils à 9 hres p.m. le gagnant Hervé Fillion et Dubuc rencontrera le gagnant Dupuis Taxi-Tébé Mineault. L'on présentera la série quart de finale, semi-finale et finale à partir de 9 hres a.m. dimanche matin. On se rappelle que l'an dernier plus de 4,000 personnes avaient assistées au premier tournoi annuel. Donc, tous rendez-vous à Angers.



PRUDENT AVEC LE FEU?

Regroupement scolaire dans la région de l'Outaouais

NOUVELLE MUNICIPALITÉ SCOLAIRE DANS LE COMTE DE PAPINEAU: "VALLÉE-DE-LA-LIEVRE"

La récente formation de la nouvelle municipalité scolaire "Vallée-de-la-Lièvre", dans le comté de Papineau, marque la fusion définitive des territoires présentement desservis par les commissions scolaires de Buckingham, L'Ange-Gardien, Notre-Dame-de-la-Garde, Notre-Dame-des-Neiges-de-Masson, Notre-Dame-de-la-Salette, Notre-Dame-du-Laus et Thurso, toutes situées dans le même comté.

La nouvelle commission scolaire comptera 9 commissaires, et son territoire sera divisé en 7 quartiers numérotés, les quels seront représentés et délimités comme suit:

- Quartier No 1 représenté par deux commissaires, comprenant le territoire actuel de la municipalité scolaire de Thurso (catholique);
- Quartier No 2 représenté par deux commissaires, comprenant le territoire de la commission scolaire de Buckingham;
- Quartier No 3 représenté par un commissaire, comprenant le territoire de la municipalité scolaire de Notre-Dame-des-Neiges-de-Masson (catholique);
- Quartier No 4 représenté par un commissaire, comprenant le territoire de la municipalité scolaire de l'Ange-Gardien;
- Quartier No 5 représenté par un commissaire, comprenant le territoire de la commission scolaire de Notre-Dame-de-la-Salette;
- Quartier No 6 représenté par un commissaire, comprenant le territoire de la municipalité scolaire de Notre-Dame-de-la-Garde;
- Quartier No 7 représenté par un commissaire, comprenant le territoire de la municipalité scolaire de Notre-Dame-du-Laus.

Un avis publié dans la Gazette officielle du Québec précise que ces changements prendront effet le 1er juin 1971 pour fins d'élection, tandis qu'ils seront effectifs le 1er juillet 1971 pour toutes autres fins.

"PARATUS ESTO" GRAND COLLEGE COMMERCIAL LAFORTUNE

(LAFORTUNE SECRETARIAL TRAINING COLLEGE)

"Une institution de réputation internationale"

M. D. LAFORTUNE, B.A., L.G.C., L. PAED.,

Fondateur-président,

Décoré de la médaille "REINE ELIZABETH II"

Mlle F.-V. DUPUIS, B.A., M.S., G.C.T., Principale

Spécialiste renommée en sténographie (enseigne 11 méthodes, sténotypie comprise)

Cours bilingue — Le jour — Et le soir

ANGLAIS intensif dans un MILIEU anglais — CONVERSATION ANGLAISE INTENSIFIÉE POUR DÉBUTANTS — CLASSES SPÉCIALES STÉNOTYPIE BILINGUE — SECRETARIAT: GENERAL, MEDICAL, LEGAL, DIPLOMATIQUE — BUREAU D'ORIENTATION ET DE PLACEMENT — NOS GRADUÉS SONT RECHERCHÉS A TOUTS LES PALIERS DU TRAVAIL NATIONAL ET INTERNATIONAL — ATTENTION — DES ÉTUDIANTS PARCOURENT DES MILLES ET DES MILLES POUR BÉNÉFICIER DE L'EFFICACITÉ DE NOS COURS — POURQUOI PAS VOUS?

ÉCRIVEZ — VENEZ — TÉLÉPHONEZ

447, SUSSEX DRIVE, OTTAWA, Ont. 233-4791



LES ANNONCES CLASSÉES

Toutes les annonces classées
sont payables à l'avance.

- Chaque insertion: \$1.00 pour 20 mots. - .07¢ du mot additionnel. Annonce avec cadre: \$1.50. Toutes les petites annonces sont payables à l'avance.
- Pour usage de notre Casier Postal ou de notre téléphone: .50¢ de plus.
- CORRECTION: Les erreurs seront promptement corrigées. Toutefois, on doit les signaler avant la seconde insertion; sinon, nous ne saurions accorder une nouvelle insertion gratuite.
- HEURE DE TOMBEE: Toute nouvelle annonce reçue à nos bureaux avant midi le mardi sera insérée dans le journal de jeudi. Il en est de même pour les annulations.

La chasse à l'ours noir

Depuis toujours, dans le Québec, on a considéré l'ours noir comme prédateur et comme animal à fourrure. Le temps est venu de le reconnaître comme gibier et de le chasser aussi comme tel.

Pour ce faire, cependant, une nouvelle réglementation est nécessaire; elle sera en vigueur dès cette année et consistera à accorder deux périodes pendant l'année pour la chasse à l'ours: une première liée à celle de la chasse au gros gibier, et une deuxième tôt au printemps où on le considère surtout comme animal à fourrure.

Les détenteurs du permis de chasse à l'ours peuvent chasser l'ours noir du 1er avril 1970 au 29 août 1970 dans la zone "O", qui est située au nord du 50ième parallèle. Entre le 45ième parallèle et le 50ième, soit dans toutes les autres zones de chasse du Québec, les chasseurs ont du 1er avril au 26 septembre 1970 pour abattre un ours noir.

La saison proposée cette année débordé la saison idéale pour des raisons économiques. Mais on devra éventuellement compter sur une période beaucoup plus courte au printemps 1971 coïncidant avec celle où la peau a une plus grande valeur.

D'autre part, le détenteur d'un permis de chasse au chevreuil, à l'original ou au caribou, aura le droit de chasser l'ours noir durant la période de chasse propre au gros gibier spécifié sur son permis. Cependant ce permis cessera automatiquement d'être valable dès que le chasseur aura procédé à l'enregistrement de son chevreuil, de son original, ou de son caribou.

ENSEMBLE



**Maloley
TOGETHER**

SINGER NOTRE REPRESENTANT CHRIS PAPPAS

seul à Buckingham
sous les vendredis
Vente - Service - Location
Nouvelle machine de \$79.95
Appelez:

LE FOYER DU TISSU
Rue Principale 986-2501
Buckingham, Qué.

**SINGER COMPANY
OF CANADA**
Billing Bridge Plaza
Ottawa, Ont. 731-3512



Smokey dit:

**Obtenez toujours votre
permis de brûlage des of-
ficiers responsables!**

1971 Artic Cat 20 h.p. commençant à \$895. - 1971 Alouette 14 h.p. \$675. - Aussi quantité limitée d'Échanges à bas prix. - Achetez maintenant, payez plus tard, option 90 jours
TEMPLETON SPORTS, 48 blvd Lorrain, Templeton 663-2603
Rep. pour Buckingham: **DERICK POWERS**
367 des Pins, B'ham. - 986-8096

POSTEZ CE COUPON

COUPON D'ABONNEMENT

Le Bulletin de Buckingham
C.P. 30 Buckingham.

Je désire m'abonner au

POUR ☐ 1 an \$3.00
POUR ☐ 2 ans \$5.00
POUR ☐ 3 ans \$6.00

BULLETIN DE BUCKINGHAM

CHEQUE
OU
MANDAT
INCLUS

NOM.....
ADRESSE.....

COUPON DE RENOUVELLEMENT

Le Bulletin de Buckingham
C.P. 30, Buckingham

Ce ci est pour mon renouvellement au

1 AN : \$3.00 ☐
2 ANS : \$5.00 ☐
3 ANS : \$6.00 ☐

BULLETIN DE BUCKINGHAM

Chèque ou
mandat inclus
NOM:.....
ADRESSE:.....

Logis, maison, chambre à louer

Bureaux à louer, rue Principale, centre de la ville. 986-5082. (28 - J.A.C.)

Chambres à louer: Tél.: 986-8698. (6-J.A.C.)

For rent: Two rooms in private home, with or without kitchen privileges. Gentlemen preferred. Tel. 986-5348. (27-3)

A louer: Appartement meublé, une chambre, une cuisine, 326 Charles. Tél. 986-3170. (27-3)

Chambre à louer: Tél.: 986-5716. (24 - J.A.C.)

A louer: Chambre meublée pour jeunes filles, avec permis de cuisson. Tél. 986-2335. Non loin école polyvalente. (27-3)

Chambre et pension pour 2 personnes, 330 rue des Pins. Tél.: 986-5887. (27-3)

Chambre à louer, meublée, tapis mur à mur avec T.V. Personne tranquille, 417 des Pins. Tél.: 986-2798 ou 3481. (27-3)

Logis à louer pour le 1er septembre. 2 chambres à coucher, sur un plancher. Tél. 986-8391. (3-10)

Maison à louer, moderne, 3 chambres à coucher, avec ménage ou sans ménage, libre immédiatement. 986-5257. (3)

Appartement chauffé à louer, 6 pièces, 528 Bélanger (2e étage). Tél. 986-5688 ou 5801. (3-10)

A louer, 3 apts. avec chambre de bain complète, rénovés, tapis sur plancher, gros filage électrique. Tél. 986-8247. (3)

Logis à louer, pour couple, chauffé. S'adresser à 337, rue Principale, Buckingham. (3)

Appartement à louer, libre le 1er octobre. Appeler 986-5979. (3-J.A.C.)

Chambre à louer pour dame ou professeur et sa dame sans enfant. Service de cuisine complet. Tapis mur à mur, bien décoré. Masson. Tél. 986-8944. (3-10)

AVON

recherche représentante pour les régions de Buckingham et de Masson... Madame, voici votre chance de vous faire des revenus substantiels intéressants...

APPELZ:
MME L. FUOCO
C.P. 6
PTE. - GATINEAU
TEL.: 777-7806

Maison à vendre

A vendre: Maison 1½, 3 chambres, chauffage central. 687 rue Maple. Tél. 986-2604. (13 J.A.C.)

A vendre: Magasin de fruits et légumes, 455 Main, Buckingham. 986-8156. (20-J.A.C.)

Chalet à vendre, rivière La Blanche; Eau et électricité. Meublé: \$2,000.00. Tél.: 986-3808. (4-Jac.)

ATTENTION-ATTENTION!

A tous ceux qui sont intéressés de prendre des cours de PIANO - ORGUE - FLUTE, appelez: NE TARDEZ PAS, et qui sont âgés de moins de 14 ans; Reine Bastien, 986-2785. (30-6-13-20-27-3)

Camp à vendre à Lac Baker, à Val-des-Bois. Tél. 986-2900. (10-3)

Camp à vendre au Lac du Prétre. Bonne condition d'achat. Poêle électrique pour camp. \$25.00. Chasse-neige 6 H.P., presque neuf. Tél. 986-8994. (3)

On demande

Gardiennage demandé pour 5 jours par semaine. Famille de deux enfants, âge scolaire. Pour renseignements, tél.: 986-2014 après 6 heures. (27-3)

Garderais enfants à domicile, sur semaine. Tél. 986-8222. (27-3)

Pour prendre des passagers pour voyage de Buckingham à Ottawa, du lundi au vendredi, tél. 986-8610 (3)

Garderais enfants, dans la journée de 9 à 5, - 986-6235. (27-3)

Garderais enfants de 8 hres a.m. à 5 hres p.m., lundi au vendredi. Mme Raymond Bastien, 681, rue Georges, Buckingham, Qué. Tél. 986-3584. (3)

Pension pour chevaux de course, Masson, Qué. Tél.: 986-6203. (27-3-10-17)

COUPLE pour travailler dans une hôtel.
La femme dans cuisine.
L'homme pour la maintenance de l'hôtel, et service de bar sur cédule.
CONDITION à discuter.
Tél.: 986-8741. (23-Jac.)

**ETRE GUERI
RAPIDEMENT
TOUTES MALADIE
S'ADRESSER A
530 RUE BELANGER
BUCKINGHAM QUE.
Tel- 986-5716.**

Divers à vendre

A vendre: 1 table à café, 2 tables de coin avec vitre, 1 chaise d'occasion très propre. 986-2812. (3)

A vendre: Camion Chevrolet 1969, ½ tonne heavy duty, V-8, 20,000 milles. Tél.: 766-2308, La Salette. (27-3)

A vendre: Tapis de Turquie 9' par 12 pieds. Couleur or, d'une valeur de \$165.00 pour \$90. 8 mois d'usage. Tél.: 986-3437. (27-3)

A vendre: Motocyclette Suzuki "Trail". Tél. 986-3584. (3)

A vendre: Refroidisseur de lait, 8 bidons, porte de côté. En très bonne condition. Tél. 986-2305. (27-3)

A vendre: Grosse fournaise à l'huile sur plancher, semi-automatique, comme neuve, 60,000 B.T.U. Tél. 986-5974. (3)

1965 American Rambler, Convertible, en bonne condition. Prix à discuter. Tél. 986-2400 après 6 heures. (3)

Jacket en rat musqué, grandeur 16, un costume beige 14 ans, 2 couvre-lits jumeaux, Ceirlo blanc, un rouleau à parterre, une cireuse à plancher un moteur hors-bord Evenrude 3 H.P. Tél. 986-5814. (3-10)

Robe de mariée et voile, automne - hiver, grandeur 7 ans. Tél. 986-2352, après 4 hres (3)

Pontiac '61, 4 portes, bonne mécanique, toute équipée. Tél. 986-8071.

G.M.C. Camion ½ tonne à vendre, 1965, 6 cylindres. Bonne condition: \$400.00. Tél. 986-2047. (3-10)



**Papineauville
Lumber Ltée**

PAPINEAUVILLE
QUEBEC

La cour à bois
la plus complète
de la région

427-6264

Où vous obtenez
mieux en
payant moins

BOIS

Matériaux de
construction
quincaillerie et outils

BINGO

DIMANCHE 6 SEPTEMBRE

8 HRES P.M.

**SOUS-SOL DE L'EGLISE
OUR LADY OF VICTORY**

ACCUEIL DOMREMY

AVIS

ENTREE DES CLASSES

**A LA COMMISSION SCOLAIRE DE BUCKINGHAM
MERCREDI, 9 SEPTEMBRE 1970 à 9 hres a.m.**

Les élèves fréquentant les 1er, 2ième et 3ième degré devront se présenter à l'école St-Laurent.

Les élèves fréquentant les 4ième, 5ième, 6ième et 7ième degré (sec. I) devront se présenter à l'école St-Michel.

Les élèves fréquentant les classes maternelles seront avisés plus tard de la date d'ouverture.

Gaston Lanthier, sec.-trés.
Commission Scolaire
Buckingham, Qué.

Le résumé des règlements de la chasse au Québec, édition 1970-71

Le nouveau "Résumé des règlements de la chasse au Québec", édition 1970-71, vient de paraître. Il tient compte de la nouvelle législation concernant la conservation qui n'est entrée en vigueur que le 15 juin dernier.

Tiré à plus d'un demi-million d'exemplaires, il comprend outre les tableaux des différentes saisons de chasse et des diverses limites, des notes explicatives sur les politiques d'aménagement et de conservation qui ont prévalu dans l'élaboration des nouveaux règlements.

Il y a en somme peu de changements dans les dates des saisons de chasse, sauf pour la chasse à l'ours noir qui a été modifiée de façon à revaloriser ce gros gibier, tant au point de vue de la chasse que de la fourrure. On peut le chasser à deux époques de l'année: au printemps, en vertu d'un permis spécial; à l'automne, avec un permis de chasse au gros gibier, et ce, jusqu'à ce que le coupon de transport ait été détaché. En dehors de ces périodes, l'ours noir est donc protégé.

Quant au lièvre, afin de favoriser les chasseurs sportifs, on impose une restriction aux chasseurs commerciaux dans les régions limitrophes du district sud où l'usage de collets demeure interdit: la pose des collets est retardée au 15 novembre.

Votre chiropraticien vous parle ...

AVEC J.M. PAQUETTE, D.C.



"AVEZ-VOUS VRAIMENT TOUT ESSAYÉ?"

L'équipe moderne de santé ne comprend pas uniquement une profession. Il y a la médecine, l'art dentaire, la chiropratique, l'optométrie, la pharmacie, la culture physique, les aliments naturels, les services de psychiatrie et de psychologie, et que sais-je encore.

Il y a quelque temps un mécanicien d'automobile se plaignait d'avoir des malaises certains jours aux bras, d'autres jours aux jambes, en d'autres temps au ventre. Après avoir eu des examens radiographiques du système digestif, des examens du coeur, il a été envoyé chez un psychiatre pour enfin se rendre chez un chiropraticien.

Le chiropraticien lui a suggéré un examen complet de la colonne vertébrale. Sur une radiographie du côté de la tête, le chiropraticien a découvert une dent incluse à la mâchoire inférieure, près de la pointe du menton. Et la racine de cette dent était en train de se gâter et d'attaquer l'os de la mâchoire.

Le malade, envoyé par le chiropraticien chez le dentiste, a recouvré la santé après deux ans de maladie inexplicable.

Le chiropraticien en question a évidemment reçu les remerciements du malade qu'il n'a pas traités et également ceux du dentiste qui lui a dit: "Quelle chance, quand même, cet homme a eue d'avoir affaire à un chiropraticien!"

Si le CHIROPRACTICIEN ne croit pas pouvoir vous aider il vous le dira. Pourquoi donc hésiter à aller le voir si vous croyez qu'il peut peut-être faire quelque chose pour vous?



PLUS DE 30 COMPAGNIES D'ASSURANCE
DEPAIENT PRESQUE LA TOTALITE
DES SOINS CHIROPRACTIQUES

J.M. PAQUETTE, D.C.

CHIROPRACTICIEN

48, RUE PRINCIPALE, HULL

Bureau: lun.-mer.-ven.

1 à 4 h et 7 à 9 h p.m.

BUREAU: 771-5533

Res.: 663-8196

FACILITE DE STATIONNEMENT

COMBO

2.67



4 DANS 1

GROS ANNEAU

Sacs d'école

pour jeunes étudiants

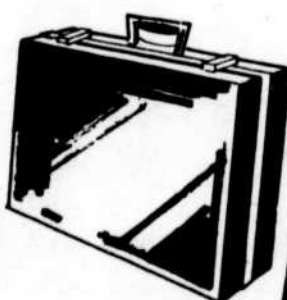


3.77

GENRE HOMME D'AFFAIRE
Grandeurs diverses

Serviettes

5.49 à 8.99



**SUR
LE CHEMIN
DES
ECOLIERS**



MAGASINS

CONTINENTAL

STORES

BUCKINGHAM

PROFITEZ
DE NOTRE

STATIONNEMENT

GRATUIT

Satisfaction

garantie

ou

argent remis

**Feuilles
mobiles**

(200)

69¢



**Crayons de
couleur**

37¢



DOUZ.

Scotch tape



2 ROULEAUX DE
1,010 POUCHES

88¢